

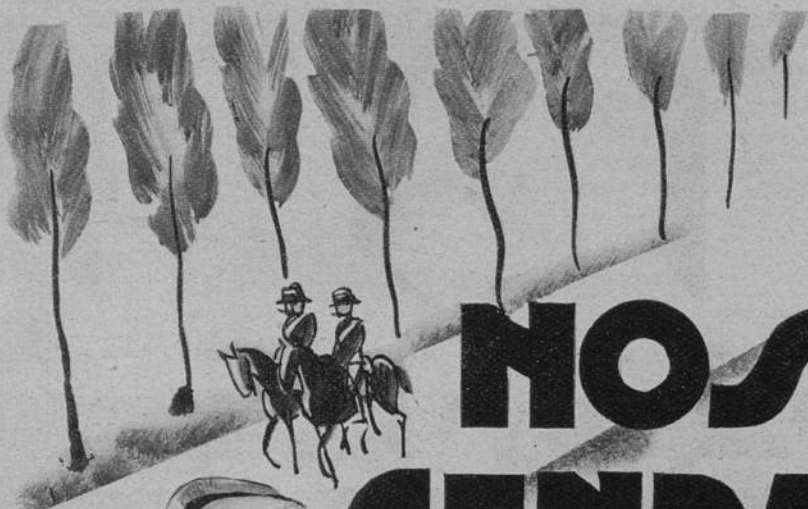
POLICE MAGAZINE



Vindex

**Écoutez ce grand policier
qui parle tous
les vendredis
au POSTE PARISIEN**

(Voir pages 5 et 10.)



NOS GENDARMES

18 87



19 37

III (1)

Le service des recherches au travail.



VOYEZ-VOUS, me dit le capitaine que j'étais allé voir à la caserne des Minimes, et qui, adjoint au commandant Naudin, devait me servir d'introduit dans la grande armée de la loi, j'ai la conviction que le gendarme n'est

pas encore tout à fait à sa place dans l'esprit de beaucoup de Français.

« Pendant la grande guerre, il nous a fallu déployer une vigilance de tous les instants et user de sévérité envers certains que l'horreur du carnage avait rendus fous ou enragés. Le courage ne peut exister à jet continu chez un homme, si fort soit-il. Nous avons dû sévir, souvent malgré nous, contre des gars qui ne pouvaient comprendre la répulsion — j'ose le dire — que nous éprouvions parfois à nous montrer implacables... Mais cela, c'est le passé.

« Depuis que nous sommes en paix, l'esprit frondeur de notre race ne nous traite plus en maudits gardiens de l'arrière ; il nous plaisanterait volontiers, comme au temps de la chanson fameuse.

« Ah ! certes, il est loin le temps où l'on traitait de Pandore le brave gardien de l'ordre. Sa tenue modernisée, son képi qui a remplacé le bicorne, ses guêtres qui ont rejeté dans la légende les fameuses bottes, sa tournure désinvolte et souvent dégagée lui ont acquis l'estime de « l'homme de la rue ».

« Et puis, au siècle où il portait le baidrier, le gendarme n'avait pas l'instruction, l'expérience de la vie, l'habitude du public, qu'on acquiert aujourd'hui à l'école, dans les clubs sportifs, au régiment, et que nous nous efforçons de développer lors de nos instructions spéciales.

« Pour preuve, laissez-moi vous conter une très courte histoire qui eut pour théâtre une ville industrielle en effervescence.

« Le motif importe peu... Un barrage de gendarmes à cheval est commandé pour disperser de forts groupes de manifestants, d'ailleurs beau-

coup plus enclins à lancer des apostrophes que des pavés. Mais la moindre faute suffirait à déclencher l'émeute. Un de ces manifestants, poussé par les cavaliers, avise le plus rapproché et, le désignant aux camarades qui l'entourent, il gouaille en se bouchant le nez : « C'est égal, ce qu'elles puent les bottes du gendarme ! »

« Impassible, le gendarme répond du tac au tac :

« — Oui, elles puent. C'est pour ça qu'il ne faut pas s'en approcher trop, on risque l'asphyxie, mon camarade ! »

« Ce fut le fou rire. Instantanément, le plaisantin se trouva confondu. Le mot vola de bouche en bouche, et la foule, mise en gaieté, se débanda sans anicroche.

« Un quart d'heure plus tard, la manifestation terminée, le gendarme était devenu sympathique, il récoltait sur son passage les signes d'amitié, les saluts joyeux de ceux qu'il avait eu mission de disperser,

ce qu'il avait fait sans difficulté, à l'aide d'une répartie heureuse. »

DU DANGER D'ARRÊTER UN IVROGNE

— Nous sommes régis par le décret du 20 mai 1903, me dit un peu plus tard le capitaine. Un décret fort explicite puisqu'on peut y relever, sur nos rapports avec messieurs les ivrognes, plus de cent cinquante lignes instructives et officielles.

« Et, cependant, tout n'y est pas dit, car, l'année dernière, une bien désagréable surprise devait couronner le haut fait d'un nouveau gendarme appartenant à une des cinq brigades que j'avais sous mes ordres, dans le canton de Saint-Denis.

« Ce jeune homme, plein de bonne volonté et encore tout heureux d'avoir passé brillamment l'examen d'admission, traversait la rue principale d'une cité banlieusarde quand il trouva, couché sur un tas de sable, un individu vomissant des matières rougeâtres et tenant des propos incohérents. Des passants certifièrent que l'homme avait été remarqué titubant, tombant sur la chaussée, et qu'il avait fallu l'empêcher de se déculotter en public. Sans aucune hésitation, le jeune gendarme prit l'ivrogne présumé sous les aisselles, le releva et parvint à le traîner jusqu'à violon local, où il le coucha.

« Une heure plus tard, on retrouva l'inconnu mort.

« Prévenue aussitôt, la famille du malheureux accusa l'autorité d'avoir manqué de discernement et d'avoir pris pour un ivrogne un malade dont l'état réclamait des soins urgents. L'autopsie n'infirmait pas complètement la thèse de la famille, mais révéla que, seul, un homme de l'art eût été susceptible de se prononcer en toute connaissance de cause sur l'état du malheureux.

« Ainsi, pour un des cas les plus simples que l'on puisse imaginer, le droit de saisir un individu causant du scandale peut avoir les plus redoutables conséquences. Il s'en fallut en effet de peu que mon « jeunot »

ne fût puni sévèrement, ce qui aurait brisé sa carrière... »

DÉPENDANCES

Nous avions, le capitaine et moi, tout en bavardant, jeté un coup d'œil sur les innombrables services de la caserne.

— La gendarmerie, reprit l'officier, comme je manifestais de l'étonnement, est, au point de vue administratif, un corps très bien organisé. Il dépend malheureusement d'un trop grand nombre de ministères, ce qui ne l'empêche pas de réaliser d'excellente besogne.

« Payé par le ministère de la Guerre, le gendarme, en veillant au bon ordre, doit des comptes au ministre de l'Intérieur ; le fait d'arrêter un malandrin le met en rapport immédiat avec le ministère de la Justice ; enfin, son action sur les côtes et aux frontières, en opérant sa liaison avec la Marine et les Affaires étrangères, achève, jusqu'aux nouveaux décrets, le périple de ses diverses incursions dans les différents domaines ministériels.

« Et aux colonies, mon capitaine, existe-t-il des formations spéciales ?

— J'allais les oublier. C'est vrai, la gendarmerie coloniale, à l'effectif de mille hommes, assure dans notre immense empire d'outre-mer, non seulement la police, mais les fonctions les plus extraordinaires. C'est ainsi que, de Saint-Pierre et Miquelon jusqu'aux plus lointaines îles du Pacifique, des gendarmes français font respecter les lois de la mère patrie, en même temps que les règlements locaux. Un gendarme français, par exemple, remplit les fonctions de résident de France sur l'atoll désolé de Bora-Bora, en pleine Polynésie ; seul représentant du Gouvernement, il doit rendre la justice, percevoir l'impôt, sévir et exécuter ses propres sentences, maintenir l'ordre, et se faire respecter des quelques dizaines de Canaques indigènes.

« Je n'envie pas le sort de ce gouverneur au petit pied. Maintenant, mon capitaine, le rôle de la gendarmerie en ce qui touche la police de l'espace ?

« Rien encore de définitif. Il ne nous a pas encore été donné l'occasion, ni les moyens de poursuivre un avion en plein ciel ; le fait par nous de mettre la main au collet d'un aviateur en défaut, lorsqu'il atterrit, n'est pas suivi obligatoirement d'un rapport au ministère de l'Aéronautique.

« En attendant que le surcroît de papeterie nécessaire par la police aérienne vienne alourdir la tâche de la gendarmerie, vous allez faire, si vous le voulez bien, une incursion rapide, dans les nouveaux services rattachés à ce « corps d'élite », selon l'expression du général Huguet, un de nos grands chefs. »

VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT TROIS RECHERCHES

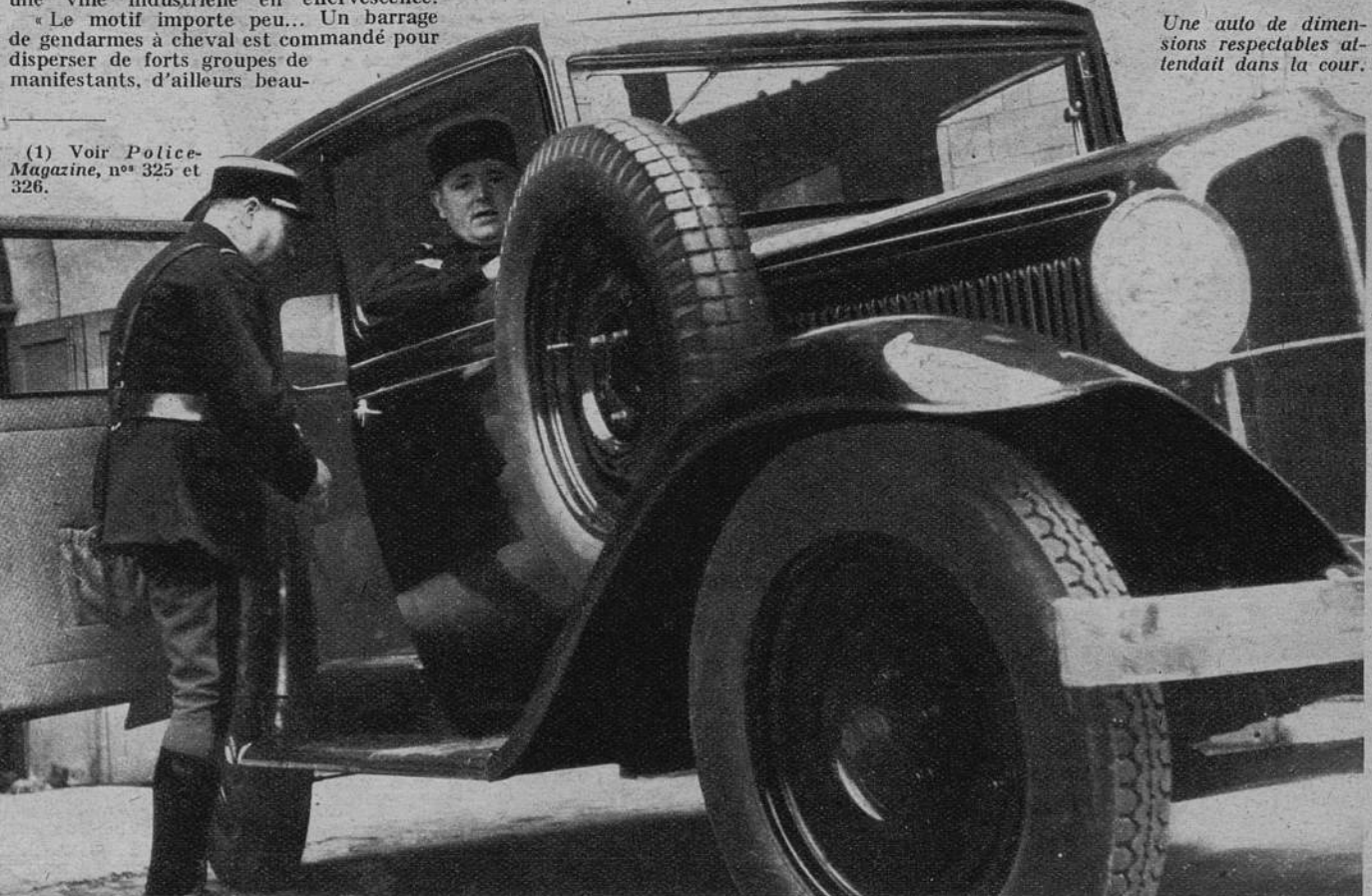
A la suite de ces explications, je fus confié aux soins de l'adjudant Auger, chargé du service des recherches :

« Il est toujours bon, me dit cet excellent sous-officier, de commencer par des chiffres ; ils fixent tout de suite les idées. Laissez-moi donc vous lire quelques extraits de documents que je viens de recevoir.

« Savez-vous, par exemple, qu'un total de 130 délinquants signalés à la police se décompose ainsi d'après la nature des délits :

Une auto de dimensions respectables attendait dans la cour.

(1) Voir Police-Magazine, n° 325 et 326.



Vols.....	80
Abus de confiance.....	25
Escroqueries.....	10
Attentats à la pudeur.....	4
Coups et blessures.....	3
Faux et usage de faux.....	3
Contrebande.....	3
Intelligence avec l'ennemi.....	1
Espionnage.....	1

Statistique pure et simple, me direz-vous. Oui, mais combien utile, puisqu'elle permet *a priori* aux enquêteurs d'exercer leur surveillance dans des milieux plus restreints, de canaliser, de limiter l'effort, les coupables ayant tendance à demeurer dans le milieu qui leur est le plus hospitalier, à quelques rares exceptions près.

Là-dessus, l'adjudant prit une note parue au *Bulletin de la police criminelle* le 21 septembre dernier.

— A cette date, me dit-il, on comptait 56 873 individus objets de mandats de justice. Mais ce serait une erreur de croire qu'il existe 56 873 justiciables en fuite ou bien cachés. De ce nombre, il faut déduire ceux qui sont morts ou passés à l'étranger, ceux qui figurent plusieurs fois sous le même numéro, ceux qui bénéficient de la prescription au fur et à mesure que le temps s'écoule, enfin ceux qui ont été rayés pour une raison ou pour une autre et dont la mention n'a pas été communiquée encore...

On arrive ainsi au total de 29 803. A cet instant un planton entra et vint glisser quelques mots à l'oreille de son chef. Celui-ci réfléchit quelques secondes :

— Voulez-vous m'accompagner ? me dit-il brusquement. On vient de m'aviser d'une affaire assez sérieuse... Je crois qu'il s'agit d'une tentative d'agression chez un particulier... Mais il y a des détails que je ne m'explique pas. C'est à cinq cents mètres d'ici.

UNE ARRESTATION DANS LA RUE

Une auto de dimensions respectables attendait dans la cour. Au volant, un gendarme prêt à embrayer. Nous fîmes sur la chaussée avant que j'aie pu me rendre compte par quel miracle le conducteur avait pu virer, franchir la porte étroite et mettre en « prise ».

— De quoi s'agit-il donc ? demandai-je à mon compagnon tandis que les maisons défilaient vivement à droite et à gauche :

— Je ne sais pas trop. Un homme est venu raconter qu'il a entendu des cris, mais il refuse d'accompagner les enquêteurs. Bizarre... Enfin ! Il ne bougera toujours pas avant mon retour, j'ai donné l'ordre de le garder jusque là à la gendarmerie.

— Je vis en plein mystère, mon adjudant ! m'écriai-je avec une joie non dissimulée.

— Et moi, donc ! lança mon compagnon, les yeux maintenant rivés sur le côté gauche de la rue.

Soudain, il poussa un cri :

— Stop !

L'arrêt s'effectua sur cinq mètres... un chef-d'œuvre !

— Ne bougez pas, me cria l'adjudant, mais regardez ce qui va se produire.

Il avait sauté de l'auto ; je le vis gagner le trottoir gauche de la rue, à pas tranquilles avec une allure ni affectée ni trop lente, celle d'un homme qui prend son temps pour atteindre un but précis.

Je ne sais pourquoi, lorsqu'il eut franchi de cette manière une assez faible distance, mon attention fut attirée par un petit homme pourtant bien insignifiant. Il portait un pardessus noir usagé, un chapeau mou gris sombre et des lunettes. Sous son bras, il tenait un volumineux paquet enveloppé d'un journal, mais ficelé en dépit du bon sens. A chaque instant, l'inconnu devait rafistoler, tasser, déplacer son colis pour éviter qu'il ne se désagrège d'un côté ou de l'autre.

L'adjudant arrivait à la hauteur de l'homme, qui, visiblement, ne l'avait pas encore remarqué, empêtré qu'il était avec son chargement. Tout d'un coup, il se trouva en face du gendarme, qui, je ne savais pour quelle raison, avait brusquement écarté les bras.

Je perçus chez le personnage un trouble qui m'aurait peut-être échappé en toute autre circonstance. Il leva la tête, rencontra le sourire de l'adjudant, pâlit, fit un brusque saut de côté...

Trop loin pour entendre, je devinai plutôt le dialogue fort civil qui s'entama :

— Oh ! pardon...

— C'est moi au contraire...

— Ces rues sont tellement encombrées...

Sur quoi le paquet du sire, moins bien maintenu, tomba sur le macadam, et des écrins, de l'argenterie, des bibelots de valeur s'éparpillèrent.

L'homme n'était pas remis de sa confusion que, ceinturé par l'adjudant, puis soulevé de terre, il se trouvait dans l'auto, et jeté à côté de moi :

— En route, ordonna l'adjudant au chauffeur.

La salle des interrogatoires nous accueillit quelques minutes plus tard.

Des gendarmes installèrent la capture de leur chef sur un banc, on fit entrer le dénonciateur, et, peu après, la victime en



Le paquet se rompit et des écrins, de l'argenterie s'éparpillèrent sur le macadam.

le plongèrent dans l'effroi. « Mais on s'assassine là dedans ! » Il dégringola l'escalier comme un fou et, sans seulement penser à avertir le concierge, accourut chez nous.

« Tout de suite, on releva le nom et l'adresse donnés par l'arrivant. L'hypothèse du cambriolage compliqué de violences fut la première qui me vint à l'esprit. Cependant le témoin ayant refusé de me suivre...

— Et, pourquoi, selon vous ?

— Il ne voulait pas se trouver mêlé à l'affaire. C'est un état d'esprit fréquent chez les pauvres bougres pour qui la vie n'est qu'embûches et traquenards. Imaginez par exemple que l'on se soit trouvé en présence d'un de ses copains, un copain de la soupe populaire ou de l'asile de nuit. La situation eût été intolérable pour le dénonciateur...

— Très exact.

— N'est-ce pas ?... Je fis donc garder à vue mon bonhomme, je partis en votre compagnie et...

— Et en cours de route vous avez procédé à la plus étonnante des arrestations « au flan »...

Le sous-officier secoua la tête d'un air dubitatif.

— Mais pas du tout. Simplement intrigué par l'aspect de l'homme au paquet mal ficelé, j'eus l'intuition que, si ce n'était pas l'auteur du coup, ce gaillard ne devait pas avoir la conscience bien nette. Je l'ai eu « à la petite secousse ». Mon apparition soudaine, mes manières polies, les quelques mots aimables que je lui ai lancés, il n'en a pas fallu davantage pour lui faire perdre la tête et son colis... La chance a voulu que je sois tombé sur le coupable que j'allais précisément chercher... Faits du hasard, mon compère, et n'en parlons plus !

Il me restait à apprendre comment le butin éparpillé sur le trottoir était arrivé à la gendarmerie :

— De la façon la plus normale, compléta l'adjudant. Parti en auto, je fus suivi à cent mètres par deux hommes en vélo... Application stricte du règlement... A Paris, il faut agir avec circonspection. Quatre ou cinq gendarmes dans une voiture,

cela peut inspirer aux passants une certaine appréhension. Par petits groupes séparés, la force reste la même, mais plus souple, plus élégamment présentée...

— Bravo ! Ce furent donc vos cyclistes qui procédèrent au ramassage des objets volés.

— Mais, évidemment. Vous étiez trop ému pour vous être aperçu de leur présence. En ce qui me concerne, malgré les difficultés de ma tâche, j'avais pu les voir s'avancer, et, quand j'eus jeté ma capture dans l'auto, je savais qu'ils ne laisseraient pas le travail inachevé.

En matière de conclusion, j'ajouterai que l'antiquaire, M. Albério, surpris par la visite du malfaiteur, avait dû entrer en lutte avec lui juste au moment où son homme de peine arrivait sur le palier.

Vaincu par une prise à la gorge qui l'avait à demi asphyxié, M. Albério roula sur le plancher, ce dont l'autre profita pour faire main basse sur le contenu d'une vitrine remplie de bibelots. Le malfaiteur vida encore un tiroir rempli d'argenterie et prit la fuite, après avoir tant bien que mal enveloppé son butin.

Revenu à lui, M. Albério trouva dans son vestibule un brigadier de gendarmerie envoyé pour lui porter secours...

Célérité, coup d'œil, sang-froid... tels sont les éléments de la réussite...

(A suivre.)

J. CRETEUIL.





Condamnée à la peine capitale pour avoir tué son enfant mourant de faim, Mrs. Dorothy Sherwood vient d'être jugée à nouveau et, grâce à la plaidoirie de son avocat, Stanley Johnson, sa peine a été commuée en quinze ans de prison.

Tout ébahi, le policeman de garde devant le poste de Newburg avait vu la femme pénétrer en coup de vent, l'œil égaré, telle une folle.

Elle tenait dans ses bras, serrée contre son sein, une petite forme inerte, toute ruisselante d'eau, et qu'elle coucha sur l'un des bancs de la salle.

C'était le corps d'un enfant de deux ans tout au plus, qui ne donnait plus signe de vie.

Secouée dans tous ses membres par un tremblement convulsif, le regard halluciné, la femme balbutia ces mots hachés, incohérents.

— Mon Freddie est mort... Et c'est moi qui l'ai tué en le maintenant la tête sous l'eau, dans une petite crique, là-bas, au bord de la mer...

Elle n'en put dire davantage, soudain prise d'une crise nerveuse qu'il fut difficile de calmer.

Remise enfin, on put l'interroger.

Elle avait nom Dorothy Sherwood, était âgée de vingt-sept ans, veuve depuis plus d'une année et mère de l'enfant qu'elle s'accusait elle-même d'avoir tué.

Elle avait fait un mariage d'amour. Dan Sherwood était électricien dans un music-hall, où Dorothy exécutait un numéro de danse. Le ménage menait une existence heureuse quand, frappé soudain d'un mal qui ne pardonne pas, Dan succomba en l'espace de quelques jours; Dorothy mit au monde son enfant quelques mois après.

Surmontant bravement sa douleur, la jeune mère décida d'élever son petit Freddie, mais la douleur l'avait enlaidie et elle ne trouva pas d'engagement.

Une lueur d'espoir lui vint quand, un jour

elle trouva une place de serveuse dans un modeste restaurant de Brooklyn. Mais une fois encore la fatalité allait s'acharner après elle. Son patron fit de mauvaises affaires et ce fut la faillite. La misère, la faim s'installèrent dans le petit logis de Dorothy.

C'était là plus que n'en pouvait supporter la pauvre femme.

Puisque nul ne voulait leur venir en aide, son pauvre petit ne mourrait pas de faim. Plutôt se tuer tout de suite!

Mrs. Sherwood, perdant littéralement la raison, prit son enfant par la main et courut avec lui jusqu'à la mer.

Le rivage était désert. Elle avait repéré un coin bien isolé, où la marée montait rapidement dans les anfractuosités des rochers; puis elle avait poussé à l'eau l'enfant et lui avait maintenu la tête jusqu'à ce qu'il ne se débattît plus.

Tel fut le récit que Dorothy Sherwood fit aux agents du poste de police.

Aux Assises, la mère criminelle fut condamnée à la peine capitale. Mais les jurés signèrent aussitôt un recours en grâce, l'opinion publique s'émut en faveur de la condamnée et une pétition se couvrit des noms les plus connus, réclamant la révision du procès et une nouvelle comparution devant les Assises.

On finit par faire droit à cette demande et ces derniers temps s'ouvrit un second procès qui se termina par une commutation de peine.

Reconnue coupable d'homicide dans un accès de folie morbide causé par la misère, Dorothy Sherwood s'est vue condamner à quinze ans de prison, que sa bonne conduite pourra réduire à six années seulement.

TOM TURNER.

On accuse, on plaide, on juge

L'ENFANT QUI CHANGE DE MAINS

La salle pas grande, mais aux boiseries de chêne sombre si merveilleusement taillées, du tribunal de L...

Aujourd'hui, on y juge, en vertu du code pénal. Trois vagabonds, un braconnier, deux voleurs de poules et un petit escroc ont récolté la bonne semence de régénération. Arrive le tour de Bastien le Lamprot. Ah, celui-là, son affaire n'est pas du modèle courant!

N'est-il point inculpé d'avoir vendu un mioche? Heureusement que ce n'était pas le sien. Cela lui aurait coûté cher... Les Assises probablement se seraient emparées de son cas... Encore une veine!

Le Lamprot a septante-cinq ans sonnés. Certes, il serait bien encore capable de faire un petit à quelque brave fille accommodante. Mais, dans ces occasions-là, le vieux bougre ne s'est jamais embarrassé du produit né de sa fantaisie. Il a fallu un vrai coup du hasard pour lui mettre soudain dans les bras le marmoset dont il va être question.

Voilà comment il conte la chose:

— Pour lors, m'sieurs de la Justice, maintenant que vous savez qui je suis: un gars qu'a jamais fait de mal à personne et pis qu'a toujours travaillé dans les fermes, et pis qui travaille encore, quand ça se trouve, faut que j'vous dise que, c'est soir là, j'entraî sur Bezincourt à la nuit noire. J'tenais l'côté de la route, ben tranquille, quand c'est que j'me sens aveuglé par les phares d'une auto. Je m'gare encore; l'auto elle me passe, et pis v'là que j'entends comme qui dirait un coup de frein du tonnerre de D... Je m'retourne, pour sûr, et c'est pour voir c'te bagnole revenir lentement en arrière jusqu'à ma hauteur. Bon, que j'fais, z'ont perdu leur route, vont m'la demander... L'malheur c'est que j'avais reçu un tel coup de lumière de phares dans les yeux que j'me rendais plus ben compte de rien. Y avait p't'être deux hommes ou deux femmes, ou davantage, ou moins, dans c't'auto de malédiction. Je pourrais pas le dire, j'en sais rien... Tout ce qui est arrivé, en tout cas, c'est qu'on m'a appelé... Une voix qui irait aussi bien à un capitaine qu'à une cantinière... Pis qu'on m'a mis sur les bras un machin blanc, qu'était mou et tout drôle. Avant que j'y aie compris quéque chose, la voiture démarrait, et moi je restai avec mon cadeau... Un bébé qui s'mit à gueuler, sauf respect, que ça vous enlevait la pieu des oreilles...

— Vous auriez dû porter cet enfant à la gendarmerie.

— Tiens, pour qu'ils me gardent sous prétexte d'interrogation et de procès-verbaux?... Non, mon juge, j'y pensai pas plus à c'moment que de laisser le ch'tiot sur le bord du fossé.

— Vous l'avez donc recueilli... Mais sans faire de déclaration à l'état civil?

— L'état quoi?... J'connais-t'y ça, moi, l'état que vous dites... D'abord, j'avais été volé dans l'coup. Les langes de ce môme qu'étaient tout ce qu'il y a de riches, sa douillette en soie véritable, et tout le reste indiquaient qu'il était pas né de purtins... de clochards... Au contraire. Je m'attendais donc à trouver quéque part dans les affutiaux une bonne somme d'galette... Oui, va te faire fiche!... Juste un malheureux billet de 50 francs... C'était peu de jus.

— Bref, avec cet argent vous vous êtes enivré, et puis, n'ayant plus rien pour acheter du lait à ce pauvre enfant...

— Ah! ça, je pouvais pas lui donner la tétée moi-même... fait le vieux, égayé.

— ... Vous l'avez vendu pour...

— Pour quatre écus de 5 francs à une petite du village de C..., qui désirait retener un godelureau en lui prouvant qu'il l'avait engrossé.

— Cette fille a disparu... L'enquête a établi la véracité du fait... Mais vous vous êtes mis dans un vilain cas, Bastien; on n'a point le droit de vendre un enfant comme on troque une vieille montre ou un ancien chapeau. Vous l'ignoriez?

Allez donc faire croire à un septuagénaire, croquant des routes, chevalier de la belle étoile, qu'il existe des lois restreignant le commerce des « chialoux » qui vous tombent du ciel.

— J'pouvais pas le nourrir, rumine le trimardeur, personne n'en aurait voulu...

— Si, l'Assistance publique.

— Oh, j'la connais. Elle m'a pas si bien soigné dans le temps jadis, pour que j'lui adresse des clients.

— Vous étiez tenu en tout cas de ne pas faire de l'argent avec cette créature... Votre procédé a jeté l'alarme parmi les populations des villages... Un enfant, Bastien, c'est sacré...

— Faudra dire ça aux parents qui me l'ont jeté quasi à travers la g...le! grogne le vieux, soudain enfiévré de colère... Ils avaient une auto, eux, pour faire leur sale ouvrage... Moi, j'ai rendu service à une femme qui prendra soin de ce môme... Je l'ai soigné, dorloté... On va tout de même pas m'envoyer en prison parce que j'ai reçu vingt francs dans c'te main qui n'a jamais rien fait de malhonnête.

Il a sombré tout d'un coup dans le désespoir, l'ancêtre... Aussi le tribunal décide-t-il de passer l'éponge, ou peu s'en faut, sur l'incident démesurément augmenté par la rumeur publique. Quinze jours de prison avec sursis.

J. C.

LE SECRÉTAIRE, DANSEUR, CAISSIER, AMI DE CŒUR

Au banc des prévenus de la douzième chambre

correctionnelle sont assises deux femmes poursuivies pour vol, mais leur cas, pour l'instant, doit peu les intéresser, car elles semblent suivre avec passion l'aventure qui amène à leurs côtés un co-détenu qu'elles considèrent ardemment. Il est d'ailleurs très beau, trop beau: large d'épaules, grand et svelte, il montre un pur visage romain éclairé de superbes yeux sombres aux très longs cils sous des cheveux de laque.

Il est accusé du vol d'une bague au préjudice de sa patronne, une noble dame chargée de millions, d'ans, de diamants et de rides.

Où se sont-ils connus?

— Dans un thé dancing, bien sûr! explique le beau garçon, comme s'il n'existait pas d'autres lieux fréquentables au monde.

On imagine d'ailleurs facilement la scène: une vaste salle baignant dans un halo bleuâtre avec, quelquefois, les rayons vifs des projecteurs caressant les corps presque nus des danseuses professionnelles; au fond, un jazz trépidant, conduit par des nègres qui tapent des mains et des pieds en montrant leurs dents éclatantes; sur les tables fleuries d'œillets safranés à la senteur de miel et de poivre, les vins mettent des gemmes liquides dans les verres. Un jeune homme à l'élégance équivoque est, pour quelques jours, engagé par l'établissement, mais, de toute évidence, il cherche la femme riche, âgée, sachant qu'un beau garçon ne se contente pas de mots tendres et de gestes passionnés, mais qu'il lui faut aussi — et surtout — des cadeaux. Cape de vison, brillants aux mille feux, perles aux reflets précieux, des yeux bleus de poupée dans un visage fané, encadré de cheveux artificiellement auburn, des yeux qui cherchent... cherchent et rencontrent ceux du danseur: voici ce qu'il lui faut.

Il s'approche, remarque le cou plissé comme un accordéon, mais ceinturé d'un impressionnant collier à triple rang de perles et, tandis que, dans l'orchestre qui maintenant remplace le jazz nègre, un Russe gratte avec fureur sa balalaïka, la femme vieille et lourde se laisse entraîner par le beau garçon et ne sait pas résister à l'appel voluptueux de cette atmosphère trop chaude, trop douce, presque charnelle comme une nuit des tropiques...

C'est une idylle qui commence ce soir et qui finira six mois après en correctionnelle; les histoires d'amour de ce genre se règlent.

— Mais, demande le président, quel était votre rôle auprès de la plaignante?

Le plus sérieusement du monde le prévenu déclare:

— J'étais son secrétaire-danseur-caissier.

Et, comme tout le monde rit, il ajoute:

— J'étais aussi son ami... de cœur!

Au banc de la partie civile, la vieille dame semble désespérée... Elle est rouge violacé et prête à piquer une crise de nerfs; mais non, elle crie seulement:

— Goujat!

Goujat?... reprend interrogativement le jeune homme. Pourquoi? J'explique quelle était ma situation que j'espérais même voir devenir meilleure...

Le président continue son interrogatoire:

— Vous avez pris à M^{me} de Z... une bague ornée d'un brillant d'une valeur de trente mille francs que vous avez offerte à une amie, laquelle n'a pas été inquiétée, car elle a rendu la bague dont elle ignorait la provenance!

La vieille dame a un cri du cœur:

— Non seulement il me volait, mais encore il me trompait!

Le beau garçon, doucement, s'excuse:

— J'avais bien le droit d'avoir une petite amie jolie, jeune...

Décidément, ce « greluchon », pour employer un mot désuet, n'a pas l'envergure nécessaire à son métier: quand on veut vivre de l'amour, il ne faut pas aussi vouloir vivre pour lui, il ajoute:

— N'est-ce pas... ma situation auprès de M^{me} de Z..., c'était mon emploi... j'écrivais ses lettres, je faisais ses comptes, je m'occupais de la maison et...

Goujat! hurle de nouveau la vieille dame aux cheveux de cuivre, qui sent qu'il va aussi ajouter quelles étaient ses autres fonctions auprès d'elle.

Lui, sans se troubler, continue:

— Bien sûr, ça ne m'amusait pas tout ça et surtout pas de... de... enfin vous comprenez, monsieur le président...

Le président a un geste affirmatif tandis que le prévenu ajoute:

— Alors j'avais une petite amie...

— A qui vous avez offert une bague volée à la vieille amie, ce qui vous amène ici, conclut le président en ajoutant à ce résumé de l'affaire un an de prison.

— C'est bien fait! dit très haut la partie civile satisfaite qui, pourtant, avait retrouvé sa bague puisque sa rivale, s'il est possible de dire, l'avait rendue.

Aussi, mécontent, l'ex-secrétaire-danseur-caissier lui crie-t-il avant de quitter le box des prévenus:

— Vieille guenon... je suis encore mieux à la Santé que près de toi!

S. R.

LES ENIGMES DE

POLICE MAGAZINE



Le commissaire de police et Vindex font leur enquête.

journal, Vindex publiera des renseignements complémentaires qui permettront à nos lecteurs de trouver le fin mot de ladite énigme et de gagner peut-être la fortune.

Vous trouverez ci-dessous tous les détails relatifs à l'énigme de cette semaine.

Et tout d'abord voici l'essentiel de la première communication de Vindex que le Poste Parisien s'est chargé de répandre par delà les monts :

« Jeudi dernier, vers quinze heures, on a découvert le cadavre d'un homme, côté de Picardie, sur le bas côté de la route de Versailles à Paris. Le corps était allongé près d'une voiture arrêtée, voiture dont le pneu arrière droit était à plat. Un vilebrequin gisait à terre.

« L'enquête de la gendarmerie a abouti à cette conclusion : le propriétaire de l'auto, M. Dorbal, de Paris, ayant eu un pneu crevé, est descendu pour changer la roue. Il a commencé, après avoir placé le cric, par vouloir démonter la roue endommagée. Une embolie l'a alors foudroyé.

important document, le rapport que Vindex a rédigé à notre intention. Lisez-le avec soin, chers lecteurs, il contient les éléments de la vérité.

RAPPORT DU POLICIER VINDEX SUR LA DOUBLE MORT DE M. ET M^{me} DORBAL

« L'affaire qui nous intéresse n'a pas nécessité une longue enquête. C'est très rapidement, dans un laps de temps minime, que j'ai réussi à réunir les éléments qui m'ont permis d'établir qu'il s'agissait d'un double crime.

« En premier lieu, une constatation

le rapport de Vindex sur la mort de M. et M^{me} Dorbal

d'une importance capitale a aiguillé mes recherches.

« Un piège avait été tendu à M. Dorbal, ainsi qu'en fait foi la lettre suivante découverte sur le cadavre :

« Si votre femme veut divorcer, c'est qu'elle a un amant. Vous en aurez la preuve, en vous dissimulant aux abords du 201 boulevard de Lesseps à Versailles. Il vous sera facile de vous cacher à l'intérieur du petit café qui se trouve en face du 201. Laissez votre

(Suite page 10.)

NOTRE rédacteur en chef, Pierre Desclaux, a prononcé vendredi dernier, au microphone du Poste Parisien les paroles suivantes : — L'actualité nous apporte presque chaque jour un mystère à déchiffrer et trop souvent on se trouve impuissant à résoudre de tragiques énigmes. La tâche qui incombe aux policiers est ingrate. Un forfait est commis. Comment en découvrir les auteurs qui ont accumulé les précautions, brouillé les pistes ? Les policiers ne doivent pas perdre leur sang-froid et accuser le premier venu. Il faut savoir discerner tout de suite, entre tant d'éléments qui se présentent à l'enquêteur, ceux qui seuls doivent compléter et conduire à la découverte du ou des coupables.

« Vous vous impatientez lorsque les journaux tardent à vous révéler les noms de ces coupables. Mais soupçonnez-vous les difficultés que rencontrent les enquêteurs ?

« Ce sont ces difficultés auxquelles nous voulons vous initier. Avez-vous une idée d'ailleurs de ce qu'est une enquête ? Oui, sans doute, mais vous n'avez jamais vécu une enquête avec un policier. Et c'est justement le but que Police-Magazine s'est assigné. Nous voulons fournir l'occasion d'exercer votre perspicacité en vous donnant chaque semaine, à ce micro, des renseignements essentiels sur un fait divers d'un intérêt palpitant et en vous demandant de découvrir le mot de l'énigme qui vous sera présentée. Un grand policier sera votre guide dans cette passionnante recherche de la vérité, un grand policier qui tient à cacher sa personnalité et que vous connaîtrez seulement sous le nom de Vindex. Vendredi prochain, Vindex, le mystérieux Vindex, sera devant ce micro. Il ne m'appartient pas de vous révéler dès aujourd'hui de quelle énigme policière Vindex vous entretiendra, mais je suis certain, je vous affirme qu'il réussira à vous intriguer puissamment, à captiver votre attention et que vous attendrez dorénavant avec fièvre que sonne chaque vendredi soir la minute où vous parlera Vindex. »

Tous les vendredis soir, à 20 h. 35, sur l'antenne du Poste Parisien, Police-Magazine présente une énigme à résoudre. C'est un grand et mystérieux policier, Vindex, spécialement attaché à notre rédaction, qui sera chargé d'exposer les données de cette énigme. Ensuite, dans les colonnes de notre

3, rue Taitbout, PARIS (IX)
Téléph. Taitbout 59.62. — Comp. G. Post. 256-18. R.C. Seine 164.36
Crédit-Postaux 14-L
C. C. 274.102

POLICE
MAGAZINE

RAPPORT

SUR LA DOUBLE MORT DE M. et M^{me} DORBAL.

L'affaire qui nous
longue enquête. C'est très r
temps minime, que j'ai réussi à
permis d'établir qu'il s'agiss
En premier lie
tance capitale a aiguillé m
Un piège a
cadavre

« Le corps a été transporté à Versailles. La police a téléphoné au domicile du défunt. M^{me} Dorbal qui se trouvait au bout du fil, a déclaré qu'elle arrivait immédiatement en taxi. Peu de temps après, en effet, la veuve, qui paraissait en proie à une grande nervosité, était à Versailles où, mise en présence du cadavre de son mari, elle manifestait une vive émotion. La police a alors demandé à M^{me} Dorbal ce qu'elle décidait, au sujet de la voiture demeurée côté de Picardie. M^{me} Dorbal, surmontant sa douleur et faisant preuve d'un grand sang-froid, déclara qu'elle se chargeait de ramener elle-même l'auto à Paris. Le chauffeur de taxi qui avait transporté M^{me} Dorbal et qui était toujours à la disposition de cette dernière la conduisit côté de Picardie et proposa de procéder au changement de roue. M^{me} Dorbal refusa, paya l'homme et se mit aussitôt à démonter la roue dont le pneu était crevé.

« A peine avait-elle dévissé à moitié un boulon à l'aide du vilebrequin qu'elle s'affaissa. Le gendarme demeuré depuis le début de l'enquête près de la voiture, pour la garder, s'empressa, mais il ne put que constater la mort de M^{me} Dorbal.

« Les services d'information de Police-Magazine m'ayant aussitôt alerté, je suis venu à Versailles sans tarder et j'ai fait à mon tour une enquête.

« Je conclus au double assassinat... Comment admettre en effet que M^{me} Dorbal ait pu succomber normalement, moins de deux heures après son mari et dans des conditions exactement identiques ?

Nous vous soumettons ci-dessous un

Ci-contre : Vindex sur les lieux où furent trouvés les corps de M. et M^{me} Dorbal.



LE YACHT



RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — *Vieillard taciturne, mais qui sait cependant s'intéresser aux femmes, le milliardaire J. Cought est en croisière sur son yacht avec des invités. Après la jeune nurse Betty, c'est la frivole M^{me} Miller qui est violente et assassinée. Ces forfaits paraissent signés par un criminel sadique appelé le vampire et que recherchent vainement toutes les polices. Le vampire est-il à bord ? La terreur règne parmi les passagères d'autant plus que J. Cought se refuse à escalader où que ce soit. Le radiotélégraphiste, qui en savait sans doute long, est mystérieusement abattu d'un coup de revolver et un nommé Honington, soupçonné d'être coupable des meurtres, doit être mis hors de cause. A ce moment le capitaine s'aperçoit que les armes du bord ont été volées. Il organise la défense contre un coup de main possible et le détective Ruggle retire la poudre des quelques munitions négligées par les voleurs, mais il ne dit rien de ses intentions et demande le secret au capitaine et au D^r Demours.*

XI (1)

Feu !

Des qu'il avait été en possession des balles déchargées de leur poudre, John Ruggle s'était éclipsé et son visage d'ordinaire sévère était traversé d'éclairs réjouis, comme s'il jubilait à la pensée d'une bonne farce.

— Vous devinez,

(1) Voir *Police-Magazine* nos 322 à 326.

vous, docteur ? questionna le capitaine Ready qui n'en finissait plus de se caresser le menton, indice de cogitations difficiles.

— Rien, avoua Demours. Mais, pourtant, l'attitude de Ruggle me rassure un peu. Je ne connais pas d'homme moins optimiste que lui. Alors, pour qu'il affiche ce petit air désinvolte, il faut que ça marche à son idée...

L'officier eut une moue sceptique : — Euh ! Je ne doute pas des qualités professionnelles de M. Ruggle, mais, jusqu'à présent, il n'est pas arrivé à un résultat bien extraordinaire avec notre vampire. Il a fait, comme vous dites en France, chou blanc sur toute la ligne...

— D'accord, reconnut le médecin, mais vous ne pouvez lui demander de réussir en trois jours là où toutes les polices européennes ont échoué en trois mois. Il faut lui laisser du temps et lui faire confiance...

— Oh ! je veux bien, mais, si j'avais ici une femme ou une fille, je me montrerais moins rassuré...

Ces paroles ranimèrent les inquiétudes que Charles Demours nourrissait au sujet de Gladys Hugh. Il pensa à l'énorme pagaie que ces alertes successives provoquaient sur le yacht et songea que le vampire pourrait aisément y trouver l'heure favorable à quelque nouveau forfait.

Il éprouva le besoin de voir immédiatement la jeune fille, de se persuader qu'elle ne courait aucun danger.

— Excusez-moi, capitaine, mais je vais descendre pour voir ce qui se passe du côté des passagers.

Le marin avait regardé l'heure. — Je vais descendre moi aussi, car la cloche du dîner ne tardera pas, maintenant.

Il ferma sa porte à clé et suivit le médecin.

Le soir tombait rapidement. Les deux hommes s'attardèrent quelques minutes sur la passerelle où Campbell continuait son quart.

— Rien de nouveau ?

— Rien. Au loin, la mer se confondait avec la nuit croissante et bientôt on ne verrait plus, de l'avant du yacht, que cette lanterne qu'on venait d'attacher à la proue comme chaque soir.

Ils descendirent. Au pied de l'échelle, ils rencontrèrent le maître d'équipage qui, les mains dans ses poches, fumait paisiblement sa pipe dans l'ombre d'une épontille. En passant, le capitaine lui tapota amicalement l'épaule.

— Tu ouvres l'œil, hein ?

— Oui, capitaine. L'homme retira sa pipe de la bouche et esquissa un salut à hauteur du bérêt. Le tout avec sa main gauche. Et Demours comprit que la main droite, dans la poche, ne quittait pas la crosse du revolver.

Le revolver de M. Bentham, lequel avait avoué être un tireur plus dangereux pour ses amis que pour ses ennemis.

A hauteur du bar le colonel Hugh interpella les nouveaux arrivants :

— Nous vous attendions, messieurs !

Il cligna de l'œil :

— Le comité de défense est en train de chercher du courage au fond des shakers...

Tous les invités masculins de James Cought étaient là, en effet, hormis Honington, et le barman leur préparait des cocktails. Ce barman était un des hommes sûrs du navire et on parlait devant lui sans se gêner.

— Où sont les femmes ? questionna Demours.

— Sur la plage arrière.

— Seules ?

— Oui, mais Joe ne les quitte pas de vue.

— A-t-on établi un tour de garde pour cette nuit ? demanda le colonel Hugh.

— Pour les hommes, oui, pour les passagers, non. Je ne sais pas si Ruggle a une idée là-dessus. Qui sait diable où il est, Ruggle ?

— Il arrive, fit M. Beacon qui était resté près de la porte.

On vit, en effet, paraître le détective en compagnie de Bert. Il était parfaitement souriant.

— Une garde de passagers ? Oh ! je

demanderais simplement au colonel Hugh de bien vouloir assister le docteur Demours dans la surveillance des coursives centrales. Ces autres messieurs n'auront qu'à se reposer pour être d'attaque au cas où les événements ultérieurs réclameraient leur concours.

— Ne croyez-vous pas, proposa le jeune médecin, qu'il y aurait des mesures spéciales à prendre pour assurer la sécurité des passagères pendant cette période dangereuse ?

M. Miller, qui jouait avec sa chaîne de montre, parut un peu surpris :

— Mais ces dames sont aussi bien gardées que nous-mêmes et je ne vois pas...

— Moi, je pense au vampire, coupa Charles Demours, et je crains qu'il ne soit aux aguets. S'il y a des troubles à bord, l'occasion sera merveilleuse pour lui.

— Bien, gémit M. Bentham, mais que faire ?

— Au lieu de laisser les femmes dormir dans leurs cabines respectives, pourquoi ne pas aménager le salon en dortoir et les faire coucher ensemble ? Il serait très aisé de surveiller une seule pièce et elles seraient à l'abri de toute tentative d'attentat.

Cette idée parut séduire le capitaine Ready qui approuva du menton, mais John Ruggle s'inscrivit immédiatement contre.

— La proposition du docteur est séduisante, reconnut-il, mais je crains qu'en pratique elle ne se traduise par un surcroît de soucis plutôt que par la simplification de notre tâche. Réunies, les passagères seront plus faciles à garder, je suis d'accord, mais quelle panique vous allez jeter dans leurs esprits quand vous leur demanderez d'évacuer les cabines pour venir se réfugier dans une espèce de fortin nocturne !

Jusqu'à présent, nous avons réussi à leur cacher la gravité des circonstances et leur moral résistait tant bien que mal. Mais imaginez leurs réactions quand elles sauront qu'en plus du vampire elles ont à craindre un péril nouveau ! A mon avis, mieux vaut faire des rondes supplémentaires et ne pas avoir à essayer de crises de nerfs...

Charles Demours s'inclina et il fut décidé de laisser dans l'ignorance les invitées de James Cought.

D'ailleurs lady Clare venait de passer la tête dans l'entre-bâillement de la porte du bar :

— Eh bien ! messieurs, vous n'avez pas entendu la clochette du repas ? Faut-il que vous soyez plongés dans la politique ou dans les alcools !

Pourtant le regard vif et perspicace de lady Clare n'était pas en accord avec ses paroles. Elle devinait bien qu'on cachait quelque chose dans le clan masculin.

— Si vous continuez à nous abandonner de la sorte, railla-t-elle, nous allons être obligés de fonder un club pour dames seules.

La porte du bar s'ouvrit toute grande pour laisser sortir les passagers, et les deux sexes se retrouvèrent enfin dans la salle à manger. A en juger par la physionomie tourmentée des jeunes femmes, lady Clare n'était pas seule à soupçonner une secrète menace. Mais aucune n'osa aborder la question et le dîner se déroula dans une atmosphère artificielle des plus détestables.

Seul John Ruggle parut à son aise comme un voyageur de commerce qui essaie de déridier une table d'hôtes. Il mangeait comme quatre et parlait comme dix, racontait des anecdotes, se questionnait et se répondait sans relâche.

Le capitaine Ready et Charles Demours faisaient de louables efforts pour soutenir le détective dans ses amorces de conversation, mais le résultat de ces tentatives était plutôt piteux.

Ruggle, lui, obtint tout de même un succès. Il décida Mrs. Spencer à jouer du piano.

La jeune femme n'en avait nulle envie, mais le détective lui avait adroitement glissé à l'oreille :

— Une femme de votre valeur doit nous aider à remonter le moral de vos compagnes.

— Mais voyons, ce n'est pas correct, après toutes ces morts... M. Stone qu'on vient à peine d'immerger...

— Je ne vous demande pas de jouer des rumbas, mais un peu de musique de chambre...

Finalement, Mrs. Spencer avait accepté et tout le monde passa dans le salon de musique, à l'exception du capitaine, de Ruggle et du médecin.

— Que comptez-vous faire, capitaine ? demanda Demours.

— Prendre le quart moi-même pour laisser toute liberté d'action et de défense à mes lieutenants... Tiens, mais où est passé Ruggle ?

Le Français tourna sur lui-même et constata à son tour que Ruggle s'était comme volatilisé pendant que ses deux compagnons échangeaient ces quelques mots.

— Bah ! il a dû vouloir faire une ronde dès maintenant.

Les deux hommes se séparèrent et Charles Demours se mit à faire des tours

de pont. Son oreille était attentive aux bruits, il entendait la sonate que jouait Mrs. Spencer et les coups de marteau que donnait le charpentier dans le gaillard d'avant, et aussi la voix du maître d'équipage qui devait donner des ordres à une patrouille. Mais, en même temps, sa pensée vagabondait autour du problème insoluble que posait cette tragique croisière. Un problème ? Un enchevêtrement d'énigmes, plutôt ! Le vampire, Stone assassiné, les armes volées, ce yacht qui errait sur l'Océan Indien sans vouloir toucher terre... Par quel lien rattacher entre eux ces crimes ou ces mystères ? Ils semblaient aussi loin l'un de l'autre que des faits divers rassemblés par le hasard dans une même colonne de journal. Et, cependant, ce lien, si tenu fût-il, devait exister... Mais pourquoi le vampire aurait-il tué Stone et pourquoi James Cought avait-il fait partiellement détruire son poste de T. S. F. et se refusait-il à faire escale à Djibouti, à Aden, à Colombo ou ailleurs ? Quant aux armes...

Accoudé au bastingage près de la bouée lumineuse — là où Honington risquait la noyade pour admirer quelques minutes M^{me} Bentham — Charles Demours offrait son front brûlant à la caresse de la mousse. Il entendit la porte du salon se refermer. Le piano s'était tu et les passagers regagnaient leurs cabines.

Un pas sonna sur le pont. C'était le second lieutenant.

— Oh ! docteur, il fait sombre par ici, je ne vous avais pas aperçu. Vous n'avez pas vu M. Ruggle, par hasard ? Impos-



sible de lui mettre la main dessus. — Je n'ai aucune idée de l'endroit où il peut se trouver.

— Bien ennuyeux. Le capitaine s'impacienta et passa sa colère sur moi. Enfin, je vais encore voir jusqu'à l'arrière.

Le jeune officier s'éloigna et Demours retomba dans sa rêverie laborieuse. La cloche de la passerelle piqua onze heures.

« Fichtre ! Et le colonel Hugh ! pensa tout à coup le médecin. Je l'avais complètement oublié et pourtant nous sommes de garde ensemble. Il doit se promener à travers les coursives. »

Charles Demours se détacha à regret du bastingage et il allait se diriger vers la porte qui donnait accès dans le château central quand il vit une petite ombre glisser derrière l'échelle du pont des embarcations.

L'instinct de chasseur du jeune homme se réveilla comme par enchantement et il courut sur la pointe des pieds. Quand il atteignit l'échelle, ce fut juste pour voir, à l'extrémité du passage qui séparait le château central du salon de musique, une silhouette mince plaquée contre la cloison.

Il la rejoignit en deux enjambées et laissa échapper une exclamation de mécontentement et de surprise.

— Que faites-vous ici, Gladys ? La jeune fille haletait d'émotion, car elle n'avait pas entendu venir le docteur.

— Mon Dieu ! se plaignit-elle, je crois que vous y tenez à me donner cette maladie de cœur !

— Que faites-vous ici ? répéta durement Demours. Ce n'est pas votre place.

Il vit, dans l'ombre, les yeux de Gladys briller de colère et, tout contre lui, la jeune fille jeta d'un ton irrité, mais à voix basse :

— Vous croyez que je suis aveugle ou idiot ? Que signifient toutes ces cachotteries ? Parce que je suis une femme, je n'ai pas le droit de savoir ? Toutes ces manigances m'exaspèrent et je suis sortie de chez moi pour voir ce qui se passait.

Charles Demours avait pris la jeune fille par le bras. Il jugea qu'elle n'était pas femme, en effet, à s'évanouir devant un danger et qu'il valait mieux parler. Il la mit au courant du vol des armes.

— Maintenant, rentrez chez vous, sinon je ne vous quitterai pas et... je peux être utile ailleurs.

Il déposa un baiser sur la petite main blanche qui s'abandonnait dans la sienne.

— Et puis, ajouta-t-il, vous me feriez tant de peine en me débarrassant...

Gladys ne répliqua rien et Demours l'accompagna jusqu'à l'entrée des coursives. Joe et le barman se promenaient armés de crochets de cuisine. Le docteur leur fit signe de veiller sur la jeune fille et il alla jusqu'à la passerelle.

En haut de l'échelle il distingua le capitaine.

— Mais enfin, bon Dieu de sort ! gronda le marin, qu'est-ce que peut bien f... Ruggle ? Je croyais que vous le rameniez.

— Je ne l'ai pas vu. A part ça, rien de neuf ?

— Rien.

Demours revint sur ses pas, mais, au

moment où il passait devant le fumoir plongé dans l'obscurité, un « Pst ! » le fit sursauter. Il s'approcha, la main sur son revolver, et reconnut le colonel Hugh.

— Je suis venu m'asseoir un instant ici, fit le colonel en bâillant. La nuit est longue.

Charles Demours pénétra dans le fumoir et s'assit sur le bras d'un énorme fauteuil de cuir.

— Vous n'avez rien remarqué, colonel ? Demours fit jouer son briquet pour allumer une cigarette et, à la lueur de la flamme, remarqua le visage durci de son voisin.

— Non, je n'ai rien remarqué, docteur, sinon que vous avez traversé le pont avec ma fille il y a quelques minutes.

Le ton était brutal et Demours ouvrit la bouche pour dire quelque chose, mais il n'en eut pas le temps. Des coups de feu venaient de crépiter du côté de la passerelle, suivis d'appels et de cris de douleur. Il se jeta dehors, le revolver au poing.

XII

L'obscurité mêlée.

Charles Demours avait été prompt à rejoindre l'échelle de la passerelle, mais à peine en avait-il gravi trois marches qu'un corps, précipité de là-haut, roula dans ses jambes, le faucha et l'entraîna sur le pont.

Le jeune homme se redressa et sans s'occuper de l'homme, un matelot, qui gisait inerte, il se jeta à l'assaut de l'échelle. Il

que la bagarre devenait plus molle.

John Ruggle, en manches de chemise, faisait des moulinets et sa voix menaçait :

— Je compte jusqu'à dix. Si, à dix, les mutins ne se sont pas rendus, je tire dans le tas. Un... deux... trois...

Parfois un chiffre était couvert par les piétinements des combattants ou un juron du capitaine, mais le détective continuait calmement :

— Cinq... six... sept...

Des hommes s'étaient écartés en geignant :

— Ça va... Ne tirez pas...

Mais d'autres se battaient toujours.

— Huit... neuf...

Il y eut un remous autour du capitaine qui se trouva subitement dégagé et, avec un « han » de volubilité détendit son poing sur le visage d'un mutin qui ne s'était pas retiré assez précipitamment.

Mais, un peu plus loin, trois hommes restaient accrochés après le second lieutenant.

— Dix...

Presque au même instant une détonation claqua et l'un des agresseurs du lieutenant tomba, tandis que les deux autres se rejetaient en arrière.

— Parfait ! railla John Ruggle. Rangez-vous dans l'aile babord, et en vitesse. Pas moyen d'avoir de la lumière, capitaine ?

Les mutins avaient gagné, en reculant, l'endroit que leur assignait le détective. Des corps restaient étendus sur le plancher de la passerelle et Demours distingua parmi ces corps inertes un uniforme blanc d'of-

à se faire entendre. Il était en train de reprendre son équipage en main.

— Hola ! bosco ! Tu n'es pas trop abîmé ?

Le maître d'équipage s'avança en tirant la jambe. C'était déjà un vieil homme, mais qui restait dur malgré l'âge. Il grimaca parce que les côtes et la nuque lui étaient douloureuses, mais il grogna fièrement :

— Oh ! j'ai la carcasse solide, capitaine. Demain, il n'y paraîtra plus.

— Bon ! Nous allons faire un tri dans ces hommes. Nous en coffrerons deux ou trois et nous donnerons une chance aux autres.

Le capitaine savait bien que, quand une révolte a été matée, il suffit de sévir contre les fortes têtes. Il n'est pas de plus souples matelots que des mutins de la veille.

Les rebelles, parqués à bâbord, étaient au nombre de sept et il y en avait trois d'étendus sur la passerelle. Le capitaine désigna un des hommes valides et ordonna au bosco :

— Tu enfermeras celui-ci. C'était un second maître. Il aurait dû donner l'exemple de la discipline.

Il désigna ensuite le lieutenant Campbell :

— Naturellement, tu coffreras celui-là aussi quand on aura vu exactement ce qu'il a.

A ce moment Charles Demours aperçut une tache rouge sur l'uniforme du capitaine, à quelques centimètres au-dessous du bras gauche.

— Mais vous êtes blessé, capitaine !

Le colosse haussa les épaules.

— Peuh ! une blessure en seton. Pas la peine d'en parler. Il ne savait même pas tirer, cet idiot-là...

Il montrait de la tête Campbell.

— Oh ! s'indigna Demours. C'est lui qui a tiré sur vous ! Comment croire une pareille chose ! Il faut qu'il soit devenu fou...

— Je le croirais facilement mais on établira ça un peu plus tard. Étendez-le dans la chambre de veille et voyez s'il n'est pas trop sérieusement touché. Il faut déblayer cette passerelle, tonnerre ! Vous (il se tourna vers le second lieutenant), prenez le quart et faites redresser la direction... Vous êtes un brave petit gars. Quant à vous...

Il avait pris la main de Ruggle et la broyait dans les siennes.

— Vous... vous êtes un homme...

La passerelle grouillait, car l'équipage y était rassemblé presque au complet. Il fallut un coup de queue du capitaine pour disperser ceux qui n'avaient rien à y faire.

L'ordre renaissait.

Pendant qu'on étendait Campbell sur une banquette, Demours aperçut le colonel Hugh qui s'éloignait sur le pont inférieur et il se rappela sans plaisir la menace qu'il avait lue dans les regards du militaire.

Mais des soucis plus urgents le réclamaient. Il se pencha sur le lieutenant blessé.

— Le poignet cassé, hein ? questionna Ruggle.

— Oui, fracassé par une balle.

— Hum ! apprécia le détective, je vois que je n'ai pas trop perdu au tir bien que je ne me sois pas entraîné depuis bien longtemps.

Le médecin s'était fait apporter de l'eau et lavait la blessure.

— Il a reçu aussi un fameux coup de matraque, fit-il, mais la boîte crânienne ne me paraît pas entamée. Il va revenir à lui d'un moment à l'autre.

Il effectua quelques autres pansements à des matelots. Un seul était touché à balle : celui qui ne s'était pas rendu à la dernière sommation de Ruggle. Mais la balle avait traversé la cuisse sans faire beaucoup de dommages.

Bert, qui venait d'arriver depuis un moment, discutait sur la passerelle avec le capitaine. Il paraissait de fort bonne humeur. Tous deux entrèrent à leur tour dans la chambre de veille et le marin accepta enfin de laisser panser sa légère blessure.

— Il y a plusieurs choses qui me paraissent obscures dans cette affaire, remarqua Demours, mais il y en a une notamment qui me renverse.

— Et laquelle ? sourit Ruggle.

— Eh bien ! voilà des gaillards qui n'avaient pas l'air de vouloir se battre au « chiqué » — il n'y a qu'à regarder la mine que vous avez tous pour s'en convaincre — et ils n'ont pas fait usage des revolvers qu'ils possédaient. A peine si quelques coups ont été tirés... Et pourtant chaque mutin avait un revolver à la main... Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le capitaine Ready éclata de ce rire désagréable qui rappelait une porte rouillée agitée par le vent.

— Cela veut dire que notre ami Ruggle leur a joué un tour à sa façon... Et un drôle de tour, je vous assure ! Il avait tout simplement remplacé les balles pleines par les balles que nous avions vidées de leur poudre quelques heures auparavant.

— Pardon ! se récria Demours, je ne comprends plus du tout. Pour pouvoir changer les balles, il fallait avoir les armes. Or les armes avaient été volées...

Le détective était allé ramasser sa veste dans un coin et avait retiré sa pipe d'une poche. Il la bourra paisiblement.

— Vous allez saisir. C'est très simple.

Quand les armes ont été volées dans la cabine du capitaine, le lieutenant Campbell était de quart. Il fallait, pour se rendre chez le capitaine, passer par la passerelle, mais le lieutenant a déclaré n'avoir vu personne. C'était possible, car le voleur avait pu choisir pour s'introduire dans la cabine le moment exact où l'on immergeait le malheureux Stone. Les membres de l'équipage qui n'assistaient pas à la cérémonie sur le gaillard d'avant ne manquaient cependant pas de la suivre

(Suite page 10.)

GEORGES VIDAL.

INGLANTE

reconnut, tonnante, la voix du capitaine Ready qui exhortait des tonnes de jurons et aussi, calme et sifflante, la voix de Ruggle qui hurlait : « Rendez-vous ! »

Plus de coups de feu, ce qui remplissait les Français d'étonnement, car la bagarre ne semblait pas du tout s'être éteinte.

— Rendez-vous, imbéciles !

C'était toujours la voix de Ruggle.

Puis une détonation vrilla le tumulte, une détonation isolée qui fut suivie d'un « ahah » plaintif.

Le médecin avait pris pied sur la passerelle, mais il restait immobile, impuissant à reconnaître les mutins des autres tellement la bataille était confuse. La lampe de la chambre de veille avait été brisée de sorte que le théâtre du combat n'était éclairé que de lune, ce qui était bien insuffisant puisque la passerelle n'était vitrée que sur le devant.

— Ici, monsieur Demours !

Pas loin de lui, le médecin reconnut vaguement le second lieutenant aux prises avec deux hommes. Il prit son revolver par le canon et assena un coup de crosse sur le crâne d'un matelot. L'homme, à demi assommé, se retourna et voulut faire face, mais le Français lui porta un violent coup à la mâchoire et le matelot tomba sur les genoux, irrémédiablement groggy. Il avait un revolver dans la main droite et Demours le lui arracha pour le jeter sous le chatburn.

Voyant que le second lieutenant terrassait son adversaire, le médecin se glissa vers la chambre des cartes. Il reconnaissait la haute silhouette du capitaine qui se secouait comme un molosse auquel s'accrochent des roquets.

Un homme, projeté avec rudesse, vint s'allonger à ses pieds. C'était le maître d'équipage. Demours arrêta le mutin qui allait s'acharner sur sa victime et roula avec lui entre les jambes des autres combattants.

Malgré la violence de la bagarre, il conservait toute sa lucidité et s'étonnait particulièrement d'une chose : dans la pénombre, on voyait briller les revolvers aux mains des hommes et pourtant personne ne tirait. Qu'est-ce que cela signifiait ?

Le matelot contre lequel il luttait était remarquablement vigoureux et ce n'est que par sa souplesse que Demours parvenait à prolonger le pugilat. Un coup plus rude l'atteignit à l'œil gauche et il comprit cette fois qu'il allait succomber. Sa main serrait toujours le revolver, mais il répugnait à tirer. Soudain l'homme s'écrasa sur lui d'un bloc et le médecin aperçut, debout, John Ruggle qui maniait une barre de cabestan comme une massue.

Charles Demours se releva pesamment et faillit recevoir en pleine poitrine un mutin dont le capitaine venait de se débarrasser en le catapultant d'un direct à l'estomac.

Le Français s'adossa prudemment à la cloison de la chambre des cartes et essaya de se rendre compte de la situation. Ses yeux s'étaient faits à l'obscurité et il put voir

l'officier. Il ne voyait pas le visage, noyé dans l'ombre, mais, comme le second lieutenant était debout près du gyro-compas, occupé à éponger le sang qui giclait de sa lèvre inférieure fendue, il ne pouvait pas y avoir d'erreur.

— Mon Dieu ! s'écria le médecin. C'est le lieutenant Campbell... Et pas une lampe pour l'examiner... Qui a bien pu l'arranger comme ça...

John Ruggle empêcha Demours de se précipiter.

— C'est moi, fit-il paisiblement.

— Quoi ?

Une lumière qui paraissait vive par contraste s'alluma tout à coup. Le capitaine venait de tourner un commutateur dans la chambre des cartes.

Il gardait, sur son uniforme et sur sa face, des traces de la lutte farouche qu'il venait de soutenir. Il regarda les rebelles vaincus avec un mélange de rage et de joie.

— Ah ! mes gaillards ! Sacrés s..... ! va !

Il marcha sur eux et, comme, au passage, le corps de Campbell le gênait, il l'écarta d'un coup de pied.

Charles Demours bondit comme si le coup l'avait touché.

— Ah, ça !

Mais Ruggle le retint rudement en place.

— Le lieutenant Campbell, fit-il, était à la tête de la mutinerie.

Le Français accueillit cette nouvelle comme on accueille une tombée de foudre. Il cilla et balbutia :

— Campbell ?

La voix du capitaine Ready continuait

Il prit son revolver par le canon et assena un coup de crosse sur le crâne d'un matelot.



Alors que les légions allemandes déferlaient dans nos campagnes du Nord...

Épisodes de la lutte contre les Libertaires.

VERS la fin d'août 1914 alors que les légions allemandes victorieuses venaient d'envahir l'héroïque Belgique et que, tel un océan en fureur, elles déferlaient dans nos campagnes du Nord, le préfet de police M. Hennion, crut que Paris n'allait pas tarder à être investi, puis emporté d'assaut par les armées impériales.

Pensant que nos ennemis ne devaient pas être mis au courant des méthodes, des dessous de la police française, ni connaître les renseignements possédés par son administration sur l'élite de la population parisienne, il décida, malgré les protestations de plusieurs directeurs de la préfecture de police, la destruction totale de nombreux documents et de tous les dossiers secrets contenus dans les archives.

Tous les documents secrets accumulés depuis près de cent ans, à la suite de vastes surveillances, de multitudes d'enquêtes, tous ces rapports accompagnés de dessins, de plans, de photographies, tant de révélations appartenant à l'Histoire, devinrent la proie des flammes.

Cette hécatombe de dossiers demanda plus de cinquante heures et les cours de la préfecture restèrent enfumés jour et nuit pendant la longue durée de ce beau travail.

J'ai eu la faveur de consulter quelques-uns de ceux qui ont échappé au désastre uniquement parce qu'ils se trouvaient alors, pour instruction, dans certains bureaux. Grâce à ceux que l'on a bien voulu me confier, j'ai relevé de nombreuses indications sur des faits restés inconnus, particulièrement sur les complots terroristes, les insurrections, les émeutes, les faits et gestes de nombreux proscrits à l'étranger, etc.

J'ai pu aussi détruire des légendes, celle de Pauwels par exemple ; on avait toujours cru que ce terroriste s'était tué accidentellement en voulant jeter une bombe dans la Madeleine ; en réalité les rapports confidentiels précisent que Pauwels, blessé par son engin, se tua d'une balle dans la tête pour ne pas tomber aux mains de la police. Je ne veux rapporter aujourd'hui que trois épisodes pouvant être utiles à la petite Histoire.

I

LES PROSCRITS DE LA COMMUNE A LONDRES

Des révolutionnaires classés comme dangereux, Emile Jules Dodot fut, après Pini, Emile Henry et Meunier, un de ceux qui donnèrent le plus d'occupation à la police française ; celle-ci le plaça sous une surveillance sans relâche de 1872 à sa mort, en 1902. En 1893, la police possédait déjà sur ses faits et gestes et ceux de ses proches une documentation renfermant d'innombrables rapports dont la lecture rapide aurait nécessité une vingtaine d'heures !

Dodot naquit à Paris le 3 janvier 1839. C'était un colosse bien proportionné, mesurant un mètre quatre-vingt-un ; avantagé encore par un fort beau visage aux yeux gris bleu très expressifs, il portait une jolie barbe brune. Ses allures étaient rudes, mais, par un caprice de la nature, il possédait une voix d'une douceur angélique. On l'a toujours vu vêtu d'un costume faubourien et coiffé d'un éternel chapeau mou.

Il était fils d'un socialiste militant, un cordonnier qui, dans sa petite boutique du 6 de la rue des Fontaines du Temple, avait donné asile, le 13 juin 1849, aux représentants du peuple Ratier et Boichot, à leur sortie des Arts-et-Métiers, et leur avait procuré des vêtements pour favoriser leur évasion. Dodot, cordonnier comme son père, se vanta toujours d'avoir, à l'âge de treize

ans, fusil en main, reçu le baptême du feu sur les barricades, en prenant part aux émeutes de 1851. Une vie ainsi commencée ne pouvait guère s'évader des milieux révolutionnaires. D'ailleurs Dodot s'était « illustré » par d'autres faits qui, eux, relevaient tout simplement du droit commun ; ce révolté fut condamné pour vol et pour attentat à la pudeur : il avait attiré deux fillettes dans un fourré des Buttes-Chaumont. Aucun délit n'effarouchait décidément le cordonnier libertaire !

Mobilisé en 1870, Dodot déserta en pleine guerre, puis s'enrôla dans les troupes fédérées à la proclamation de la Commune. Investi du commandement du régiment d'artillerie du troisième arrondissement, il dirigea le feu des wagons blindés à Levallois, A l'entrée, dans Paris, des troupes régulières, Dodot commandait la barrière de la rue Turbigo et il la défendit avec l'acharnement d'un lion jusqu'à la dernière extrémité. Envoyé aux Buttes-Chaumont comme lieutenant-colonel commandant l'artillerie, sous les ordres du général La Cécilia, il dit à ses artilleurs, lorsque ses dernières gargousses furent brûlées :

— Il ne reste plus une seule cartouche ; nous avons fait notre devoir ! Maintenant, sauve qui peut !

Fait incroyable : Dodot réussit à rester à Paris jusqu'en 1872 sans être inquiété. Mais une dénonciation tardive l'obligea à se réfugier à Valenciennes ; de là, tandis qu'on le condamnait par contumace à la déportation, il s'enfuit en Belgique, et enfin, tremblant encore pour sa sécurité, il gagna Londres ; il s'y installa, 31, Francis Street, où le rejoignit sa maîtresse, la femme Carré. Il avait retrouvé à Londres, Fritet, marin échappé de Port-Louis, Dacosta et Lorne, mécaniciens, tous libertaires très exaltés.

A Londres, Dodot reprit son ancien métier ; quand il ne rapetassait pas les chaussures, il fréquentait avec Stetoff l'atelier du chimiste Besson. Il retrouva bientôt, en Angleterre, son ancien camarade de combat, Amédée Moreau, et tous deux s'inscrivirent au Club des Proscrits de la Commune et au Groupe révolutionnaire. Dodot ne tarda pas à devenir le chef de ces deux sociétés, auxquelles il imposa son autorité brutale.

Devenu un des libertaires les plus en vue du groupe des émigrés londoniens, Dodot décida de monter une grande opération terroriste : il ne s'agissait de rien moins que d'attenter à la vie de Thiers, à Versailles même. Pour cette tâche difficile et périlleuse il s'était associé deux représentants de la commission du groupe révolutionnaire, Narsse et Cruchon. Tous trois se mirent à fabriquer des bombes rondes et plates, qui devaient leur servir à tuer le vainqueur de la Commune. Deux de ces engins furent même expérimentés dans des champs, et la petite troupe des exécuteurs allait se préparer à passer secrètement en France quand, mystérieusement, le petit arsenal disparut. Un matin, les anarchistes s'aperçurent, non sans terreur, que les bombes n'étaient plus dans leur cachette. Eux qui se croyaient ignorés découvrirent ainsi que des indicateurs surveillaient étroitement leur chef, le cordonnier terroriste, dont les moindres faits et gestes étaient aussitôt connus de la Sûreté générale et de la préfecture de police.

Dodot, dans ces circonstances, fit preuve d'un « cran » qu'on est forcé de reconnaître malgré l'horreur de la cause qui l'inspirait. A une séance du Club des Proscrits de la Commune, il réclama solennellement le droit de se sacrifier à la condition qu'on servirait une rente à sa femme s'il tombait victime de ses idées.

Félix Pyat se leva alors pour proposer l'organisation de trois expéditions, l'une au Havre, la seconde à Lyon, la troisième dans le Midi.

— Dodot se rendra d'abord à Versailles, dit-il pour débarrasser le monde de Thiers ; peu après, on mobilisera cent camarades résolus, armés chacun d'une bombe, d'un poignard et de deux revolvers, pour détruire la Chambre des Députés et ses occupants et permettre aux socialistes de s'emparer du pouvoir. La caisse de l'Internationale versera l'argent nécessaire à l'exécution de ces projets.

Mais les semaines passèrent, et ces formidables projets ne semblaient pas près d'être exécutés.

Enfin Dodot se décida à acheter une bombe à un Américain et il alla montrer l'engin à Félix Pyat, qui habitait alors à Margate. Pyat lui déclara durement :

— Ce ne sont pas les armes ni les engins qui manquent, mais les hommes !

Dodot lui jura qu'il exécuterait l'attentat pour la France. Le terroriste s'était adjoint sept conjurés sûrs, résolus également, à sacrifier leur existence pour la cause ; il avait réussi à fabriquer deux bombes d'un nouveau modèle et acheté seize revolvers, des munitions, huit poignards. Deux voitures devaient prendre, la nuit, quatre conjurés qu'elles conduiraient à Douvres ; les autres devaient se rendre à Newhaven. L'itinéraire du parcours en France était établi soigneusement.

Mais ils avaient compté sans les mystérieux personnages qui, dans l'ombre, les guettaient. La veille du départ, quand les huit révolutionnaires voulurent prendre possession des trois engins et des armes soigneusement cachés, tout avait de nouveau disparu !

La rage de Dodot ne connut plus de

DOSSIERS DE LA PRÉF

Auguste KESLER, un des temps des bombes anarchis a quelques mois, « POLICE a donné la primeur de ces



bornes. Il résolut de gagner quand même la France ; on se procurerait d'autres armes dans ce pays et l'on se passerait de bombes... Mais, le lendemain, les voitures ne vinrent pas au rendez-vous. Le complot était tout entier évanoui. Dodot, cette fois, perdit courage. Il se sentait enerré dans les mailles d'un filet invisible et incapable d'agir.

— Ce que je ne peux pas faire, pensa-t-il alors, ma femme le fera.

La femme Carré, que l'on appelait à Londres « M^{me} Dodot », était une anarchiste exaltée, ancienne vivandière et pétroleuse de la Commune. Quand il la vit au courant de ce qu'il attendait d'elle, elle manifesta une joie violente. Depuis longtemps déjà, elle estimait que le cordonnier manquait de cran et qu'il reculait toujours l'heure fatale de l'expiation de Thiers.

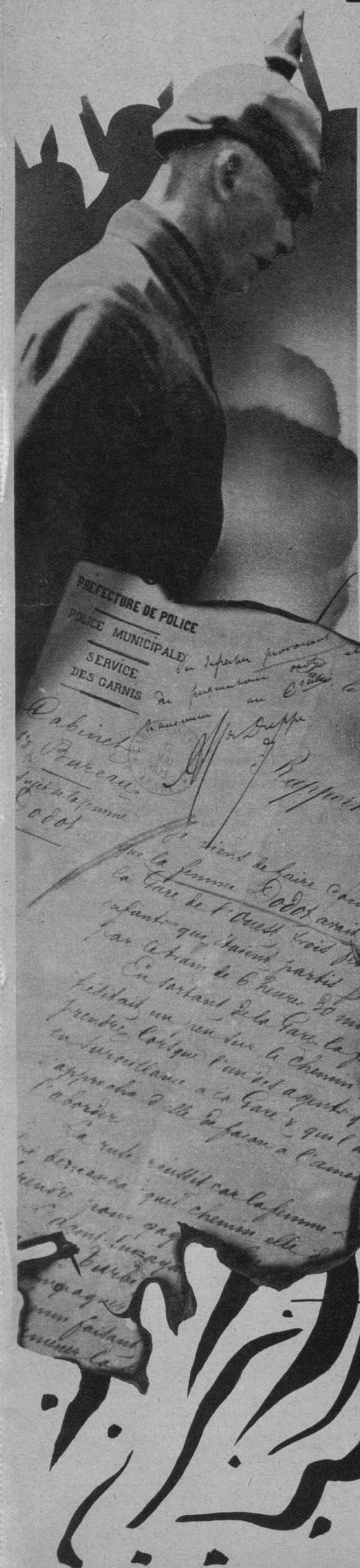
Cette femme, grande, sèche, grisonnante et qui frisait la cinquantaine, se faisait remarquer par la vivacité de son allure, ses gestes saccadés, sa verve intarissable ; elle avait un visage parcheminé, un long nez, des joues marquées de boutons et de rougeurs, un front étroit et obstiné, des lèvres pincées. Cependant Dodot l'adorait et c'est avec un serrement de cœur qu'il la vit partir pour la France.

Sitôt débarquée à Paris, « M^{me} Dodot » fut escortée à son insu par une équipe d'inspecteurs bien « camouflés ». Un matin, comme elle traversait la place Dauphine, deux inspecteurs l'abordèrent, la conduisirent à la prison de Saint-Lazare où, malgré ses protestations véhémentes, elle fut fouillée, puis déshabillée par deux religieuses. Pendant ce temps, on perquisitionnait dans le logement qu'elle occupait, dans une maison à double issue, 26, place Dauphine, et 60, quai des Orfèvres on ne saisit que des documents sans importance, mais la femme fut refoulée sur l'Angleterre.

Quand Dodot apprit son aventure, il entra en fureur :

— Nous nous vengerons ! hurla-t-il. Et moi, ce sont des duchesses que je déshabillerai et que je ferai passer au spéculum !

Ces menaces non seulement ne furent jamais réalisées, mais encore paraissent avoir porté malheur à leur auteur. Quelques mois plus tard, Dodot se vit contraint, malgré la douleur de la séparation, à prir



PREFECTURE DE POLICE
POLICE MUNICIPALE
SERVICE DES GARNIS
Cabinet
Bureau
Dodot

Je tiens à faire connaître que la femme Dodot avait accouché d'un enfant qui n'aime pas le sang. En sortant de la Gare, la femme Dodot fut vue par le chemin de fer. Elle portait un bonnet sur le chemin de fer. Elle portait un bonnet sur le chemin de fer. Elle portait un bonnet sur le chemin de fer.

Un rapport de police relatif à la femme Dodot

CONTRE LES LIBERTAIRES

RS SECRETS EFFECTURE

in des auteurs de « Paris au anarchistes », que publia, il y OLICE-MAGAZINE », nous de ces nouvelles révélations.

sa compagne de retourner à Paris pour recueillir les fonds destinés à l'exécution de ses projets. Il s'agissait à présent, après avoir immolé Thiers, de frapper son successeur à la présidence de la République, le maréchal de Mac-Mahon.

Dodot se fit suppliant en recommandant à sa maîtresse de ne séjourner, cette fois, que peu de temps dans la capitale. Ils convinrent que la correspondance qu'elle recevrait de la région londonienne, au nom de M^{me} Marquet, serait adressée à M^{me} Antoinette B... demeurant quai Conti, où une

Dodot avec (à gauche) sa femme.



amie sûre irait chercher les missives pour les lui remettre ensuite... Hélas ! aucune lettre ne parvint jamais à cette adresse ; malgré sa laideur, M^{me} Carré avait soudain pris goût à l'amour et au luxe ; elle était devenue élégante et, ayant abandonné à jamais Dodot, elle avait pris cinq amants à la fois.

Inconsolable d'un tel abandon, le malheureux Dodot finit par tomber malade. Peu après, à demi paralysé par des douleurs rhumatismales, il entra à l'hôpital, appelant désespérément la mort de venir au plus tôt abrégier son double martyre. Mais il se rétablit et traîna une existence lamentable. Sans argent, sans travail, il fut menacé de la faim et la blessure faite à son cœur par la rupture de sa liaison ne pouvait se cicatrifier.

Les malheurs arrivent toujours en même temps. Les proscrits qu'il avait bernés si longtemps par l'énoncé des exploits révolutionnaires qu'il promettait d'accomplir l'accusaient maintenant de tromperies, de détournements de fonds destinés aux réfugiés politiques français ; ils le renièrent et s'éloignèrent de son échoppe vide désormais.

Seuls Félix Pyat et Chatelain eurent pitié de sa détresse ; ils lui donnaient de temps à autre l'aumône, puis l'ex-général La Cécilia acheta du cuir pour permettre à son ancien lieutenant-colonel de fabriquer des chaussures.

Mais, pour se venger de l'abandon dans lequel le laissaient les proscrits, Dodot fonda la Société démocratique socialiste, qui tint plusieurs réunions secrètes.

II

COMLOT CONTRE MAC-MAHON Le 12 août 1873, grande fut la stupéfaction des policiers et des indicateurs chargés de surveiller les révolutionnaires quand ils constatèrent que Dodot venait de disparaître mystérieusement de Londres.

Peu après, les indicateurs de Londres signalèrent encore la disparition aussi troublante de plusieurs autres révolutionnaires, notamment celle de Moreau, dit Robespierre, et de Barrère, dit Fouquier-Tinville.

Avant de quitter l'Angleterre dans le plus grand secret, au cours d'une réunion nocturne tenue par la Société démocratique socialiste, Dodot, Moreau et Barrère avaient annoncé à leurs camarades qu'ils venaient d'arrêter irrévocablement le projet de débarrasser la République de Mac-Mahon, auquel ils donnaient les sobriquets méprisants de « don Quichotte moderne » et de « vieille culotte de peau réactionnaire ». Ils assuraient que cette « ganache de colonel » ne pourrait pas échapper aux coups de trois conjurés résolus à vaincre ou à mourir.

Ces derniers venaient d'être informés que Mac-Mahon devait, au cours d'un déplacement présidentiel, se rendre à Lyon. C'est dans cette ville que les trois révoltés résolurent de le joindre et de l'abattre. Tous trois s'embarquèrent le 11 août, sous des identités d'emprunt, à destination d'Os-tende.

Arrivés sans encombre dans ce port, ils convinrent prudemment de se séparer afin de moins attirer l'attention ; ils s'engagèrent à ne pas suivre le même itinéraire pour se rendre à Genève où ils se retrouveraient chez les camarades Gambon et Lefrançais, réfugiés depuis longtemps en Suisse.

Pour se rendre méconnaissable, Dodot sacrifia sa belle barbe brune et rapetissa ses moustaches. Il gagna Bruxelles et s'y installa, le 24 août, 16, rue des Chapeliers. Après, il traversa le Luxembourg, l'Alsace et arriva à Genève où il retrouva ses camarades Barrère et Moreau.

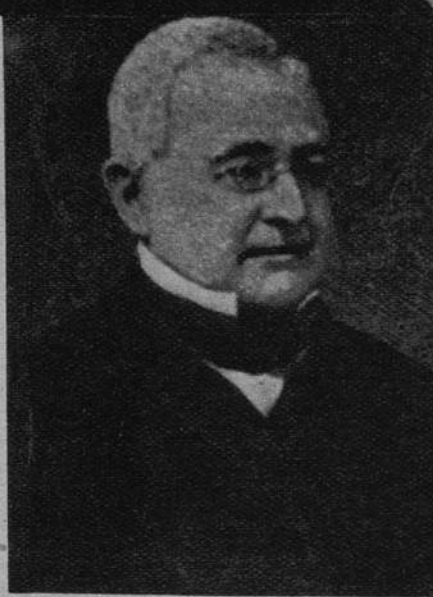
Mais la police alertée réussit bientôt à les traquer. Une nuit, tous trois durent s'enfuir par les toits, risquant à chaque pas une chute mortelle.

Ils finirent par se procurer un déguisement chez des amis politiques et ils quittèrent Genève après avoir dépisté les agents lancés sur leur trace.

Chacun se trouvait armé d'une bombe, d'un revolver et d'un solide poignard.

Ils réussirent à atteindre la frontière

Une pièce en batterie rue de Turbigo, pendant la Commune.



M. Thiers.



Le maréchal de Mac-Mahon.

franco-suisse sans attirer l'attention et ils la franchirent, encadrés dans une troupe de contrebandiers, par des sentiers peu fréquentés, en pleine nuit sans lune.

Enfin ils arrivèrent à Lyon sans encombre et prirent leurs dispositions pour commettre l'attentat. Chacun devait se placer sur un point de la place des Terreaux, devant l'Hôtel de ville, où l'on allait recevoir solennellement le président de la République. Ils l'immoleraient à la sortie du monument.

Le lendemain, les trois conjurés demeurèrent hébétés en apprenant que le maréchal venait de modifier brusquement l'itinéraire de son voyage pour éviter de passer à Lyon, où républicains et socialistes venaient de décider de fêter avec éclat l'anniversaire de 4 septembre et de manifester leur hostilité contre Mac-Mahon.

Tous leurs efforts, toutes leurs ruses, les dangers qu'ils avaient courus n'auraient donc servi à rien ! Le cordonnier et ses deux compagnons tinrent conseil et firent le serment de rejoindre coûte que coûte le président de la République, à Lille, ville qu'il devait honorer de sa présence.

Avant de quitter Lyon, Dodot, Moreau et Barrère assistèrent à une réunion secrète d'anarchistes à la Croix-Rousse où ils furent vivement encouragés à mener à bonne fin leur énergique résolution et félicités de lutter jusqu'à la mort.

Les conjurés se séparèrent encore en se promettant de se retrouver à Lille. Dodot rebroussa chemin vers la Suisse et regagna Bruxelles, où il descendit 27, rue Vésale. Il gagna aussitôt la frontière, mais, en arrivant à Tourcoing, un commissaire de surveillance l'interpella, le priant de montrer ses papiers. L'anarchiste ne possédait qu'un revolver, un poignard et une bombe.

C'est en pleurant de rage de ne pouvoir accomplir sa mission vengeresse que Dodot retourna en Belgique. Mais, pris d'un accès de révolte, il s'arrêta, revint sur ses pas, longea la frontière, pénétra de nouveau sur le territoire français à Neuville, sans même être remarqué des douaniers ; de là, il gagna Lille, ayant perdu deux longues journées à la suite de ce contretemps.

Dodot apprit alors que le maréchal venait à l'instant de quitter la ville et il comprit avec stupéfaction que Moreau et Barrère n'avaient pu, eux non plus, arriver à temps pour exécuter l'arrêt de mort. Le maréchal vivait toujours et rentrait triomphalement à Paris.

L'anarchiste erra pendant plusieurs jours dans Lille à la recherche de ses compagnons avec lesquels il avait convenu, à Lyon, de se retrouver dans un estaminet de la rue Saint-André, tenu par un révolutionnaire, ou dans un restaurant de la rue du Faisan. Ce fut en vain qu'il multiplia ses démarches auprès de plusieurs compagnons ; Moreau et Barrère demeurèrent introuvables. Que leur était-il arrivé ?

Dodot enterra sa bombe dans un champ, près de Roubaix, et retourna en Belgique. Il logea encore à Bruxelles, 27, rue Vésale, tomba malade et dut entrer à l'hôpital. Mais il fut rapidement identifié par des policiers belges et français ; un arrêté royal d'expulsion, daté du 4 octobre, fut pris contre lui. Il eut beau protester contre cette mesure qu'il qualifiait d'arbitraire, deux gendarmes vinrent le chasser brutalement de l'hôpital et le conduisirent à la frontière hollandaise.

Un an après, le 4 octobre 1875, Dodot et Moreau se retrouvèrent à Londres. Ce dernier raconta que, n'ayant pu arriver à temps à Lille, il s'était rendu à Paris pour commettre l'attentat ; reconnu aussitôt par les policiers de la garde du maréchal, il ne lui était resté que la ressource de s'enfuir. Quant à Barrère, jamais ils ne surent ce qu'il était devenu...

On devait revoir Dodot bien des années plus tard à Paris, où il était revenu après le vote de la loi d'amnistie.

Il reprit aussitôt toute son activité politique.

Installé dans une échoppe, 2, rue Victor-Hugo, à Levallois, il devint un des princi-

aux militants libertaires. Avec le garçon de café Simon, il commit un attentat contre le commissariat de police de Levallois ; il faisait le guet pendant que Meunier déposait la marmite explosible au restaurant Véry.

Enfin, en mars 1902, paralysé des deux jambes, toujours inconsolé de l'abandon de sa maîtresse, il mourut à Beaujon, âgé de soixante-trois ans.

Vingt-cinq hommes et sept femmes seulement suivirent son cercueil. Un commissaire de police fit enlever par la force le drapeau rouge qui l'enveloppait.

III

CHEF POLICIER ET LIBERTAIRES Au nombre des auteurs d'attentats anarchistes que la

police avait réussi à identifier se trouvait un menuisier, Théodule-Joseph Meunier, dit Muller, déjà inculpé de cinq graves attentats, dont ceux du restaurant Véry et de la caserne Lobau.

Des indicateurs sérieux de la Tour Pointue, dont un signait : Léon 27, dénonçaient également Meunier comme étant le chef de la plus redoutable association terroriste parisienne, « Les Pieds Plats », composée uniquement de menuisiers et d'ébénistes, fidèles adeptes de Ravachol. On lui donnait comme principale maîtresse la femme Seillery, une blanchisseuse, et l'on savait qu'il envoyait au Père Peinard des articles signés Bournezeau, nom de son village natal en Vendée.

Meunier demeurait introuvable. Pendant un mois, de nombreux libertaires répandirent dans tous les milieux le bruit que Meunier avait péri victime d'un assassinat, ses amis l'ayant exécuté afin qu'il ne tombât pas vivant entre les mains de la police et inhumé au cimetière d'Ivry sous une fausse identité.

Etait-ce une ruse des partisans de Meunier aux abois, afin d'inciter la police à ne plus rechercher le terroriste. Malgré tout, le chef de la brigade des anarchistes, M. Fédé, faisait filer nuit et jour la maîtresse du chef de la bande des « Pieds Plats ». Vers la fin de mars 1893, la police venait de perdre totalement la piste de M^{me} Seillery lorsqu'un indicateur fit savoir aux policiers que cette femme trouvait un refuge chez un ébéniste du nom de Louchon, et que la fugitive adoptait pour la circonstance le nom de ce compagnon habitant à Asnières.

Sans avertir le cabinet du préfet de cette découverte, M. Fédé et ses meilleurs limiers, armés de revolvers, se firent conduire dans cette localité. Tous, l'arme au poing, firent irruption dans le logement de Louchon, mais nul être humain ne s'y trouvait.

Une perquisition en règle commença. En fouillant dans la cuisine un brigadier découvrit deux cartouches de dynamite ; dans le foyer il ramassa plusieurs lettres déchirées, noircies par la fumée ou déjà calcinées par la flamme et s'efforça de les reconstituer. Il trépigna de joie en faisant remarquer à son chef que l'une de ces missives portait l'écriture de Meunier.

C'était la preuve que le redoutable terroriste n'était pas décédé comme les anarchistes s'accordaient à l'insinuer. Comme il était impossible de déchiffrer les lignes encore visibles sur les débris calcinés, ceux-ci furent soigneusement placés dans une enveloppe et portée au Laboratoire municipal aux fins de reconstitution, au moins partielle.

M. Fédé ordonna de remettre tout en place dans le logement afin de ne pas éveiller l'attention des locataires. On revendrait une autre fois enlever les cartouches de dynamite.

Deux jours plus tard, il recevait du Laboratoire la lettre à peu près reconstituée de Meunier à sa maîtresse M^{me} Seillery ; le terroriste lui indiquait son adresse : Fitzroy

Street, à Londres, dans le logement des camarades Delbecq et Mars Girard, déjà émigrés.

M. Fédé décida de se rendre en secret, le lendemain même, dans cette ville. Seul, le mystère pouvait assurer le succès de l'expédition, car il se produisit des « fuites » même dans le personnel du cabinet préfectoral ; les libertaires avaient partout complices ou sympathisants. Le lendemain, le chef de la brigade des anarchistes et son secrétaire débarquaient à Douvres.

En quittant le débarcadère, le chef de la brigade des anarchistes et son secrétaire furent abordés par deux gentlemen distingués. L'un d'eux, se découvrant, interpella l'officier de paix en ces termes :

— Si je ne me trompe pas, c'est bien M. Fédé que j'ai l'avantage de saluer.

— Lui-même, répliqua le chef, agréablement surpris.

Se rapprochant de l'officier de paix, baisant la voix, l'interpellateur poursuivit :

— Ludovic Bardin, commissaire à la première brigade de la Sûreté générale, et mon collègue Charles Frénoux, détachés en Angleterre pour la surveillance des révolutionnaires et des malfaiteurs internationaux.

— Ah ! très bien, fit M. Fédé. Enchanté, messieurs et chers collègues, de faire votre connaissance. Permettez-moi, à mon tour, de vous présenter mon secrétaire.

Souriant, M. Bardin poursuivit :

— Vous allez sans doute prendre le train à destination de Londres. Nous y retournerons. Peut-être ignorez-vous la langue anglaise.

— Totalemment. Nous nous rendons directement à Scotland Yard.

— En ce cas, si vous me le permettez, je vous y conduirai en ligne directe, autrement vous perdriez un temps précieux dans cette ville monstre.

A Londres, M. Frénoux prit congé de l'officier de paix, devant, de toute urgence, relever une équipe d'inspecteurs placés en surveillance spéciale dans le quartier français. Il promit de venir le rejoindre à l'hôtel où le conduirait son collègue.

Tandis que M. Bardin conduisait M. Fédé à Scotland Yard, où l'officier de paix exhiba des commissions rogatoires en réclamant l'assistance immédiate de la police anglaise, le pseudo Frénoux faisait irruption chez Delbecq, Fitzroy Street, et trouvait le libertaire en compagnie de Mars Girard, de Meunier et de Francis.

— Assez habillé ! s'écria le prétendu commissaire de Sûreté générale.

Celui-ci n'était autre qu'un militant anarchiste chargé de se tenir en permanence, soit à Douvres, soit à Calais, pour assister au débarquement des voyageurs en compagnie du camarade Vélin, qui s'était présenté sous le nom de Bardin. Tous deux possédaient les photographies des nombreux policiers chargés de traquer les révolutionnaires.

Dix minutes après, Meunier, Delbecq, Mars Girard et Francis, totalement transformés, quittaient leur retraite, montaient dans un fiacre en station non loin de leur demeure et disparaissaient rapidement. Quand M. Fédé arriva, la maison était depuis longtemps vide. Meunier s'embarqua le lendemain pour l'Amérique, Francis quitta Londres, Delbecq et Mars Girard trouvèrent une retraite sûre dans la Cité.

M. Fédé, déconfit, ne trouva pas meilleurs consolateurs que ses guides, les prétendus commissaires à la Sûreté générale, qui lui offrirent à dîner, le promenant dans Londres et tinrent à lui faire visiter des locaux où se réunissaient des Français amis des libertaires. Ces derniers s'amusèrent à conter à M. Fédé des histoires invraisemblables qu'il prit la peine de noter, des renseignements imaginaires, et plusieurs d'entre eux sollicitèrent la faveur de devenir ses fidèles indicateurs.

Il leur imposa des sobriquets et leur demanda de ne pas envoyer leur correspondance à la préfecture de police, mais à l'adresse de M. Fernand Delpont, marchand de comestibles, 13, rue des Panoyaux.

Les indicateurs londoniens de M. Fédé ne le laissèrent pas longtemps attendre leurs communiqués. L'officier de paix reçut pendant quelques jours, rue des Panoyaux, une correspondance éditante. Voici quelques échantillons du début de ces déclarations :

Rejaton 22X3, Londres...

Vieille noix,

Jamais Lozé le canicide ne dénichera plus ballot que toi. Les deux vous faites la paire...

Limousin 103, Londres...

Je dois voussialer qu'un anar françet approjeté de fer sauter le pon de brie des Buttes Chomont, lannuit, quand y passera personne. Il a ajété sa bombe chez un pâtissier glacié de la rue de Venise...

Journal X. Y. 3, Londres...

Vieille truffe.

Tant que tu seras le lèche-bottes du bandit Lozé, les camarades pourront vivre en toute sécurité. Tu n'es digne que d'être officier de pel...

Rouget 000, Londres...

Toupie roulante,

Qui donc l'a déposé là et qui ne l'a pas balayé ? Il manque donc des vidangeurs à présent à Paris ?

M. Fédé devait d'ailleurs prendre plus tard sa revanche. Mais il ne se vanta jamais de sa rencontre avec l'excellent commissaire Bardin.

AUGUSTE KESLER.

Les Énigmes de Police-Magazine Le Yacht sanglant

(Suite de la page 5.)

auto dans une rue transversale afin de ne pas donner l'éveil. A midi, votre femme qui ne déjeune pas à Montrouge chez sa sœur, comme elle vous l'a indiqué, entrera au 201.

« L'enquête que j'ai faite au n° 201 de l'avenue de Lesseps, a donné des résultats négatifs. La maison a deux étages et n'est habitée que par trois locataires. Chacun a sa clef. Il n'y a pas de concierge. Au rez-de-chaussée le général en retraite de Vilerty, âgé de quatre-vingts ans et sa femme, soixante-dix-huit ans, ayant à leur service une bonne de cinquante ans. Au premier : M^{me} Fernouzel, âgée de soixante-dix ans, veuve de l'ancien président du Conseil d'État, ayant à son service une femme de chambre de quarante-huit ans et une cuisinière de cinquante-deux ans. Au deuxième étage : M^{me} Carnouet, soixante et un ans, veuve d'un colonel, ayant à son service une bonne âgée de quarante-neuf ans.

« Il est donc prouvé que M^{me} Dorbale ne pouvait avoir un amant au 201 de l'avenue de Lesseps. Le renseignement donné à M. Dorbale n'avait pour but que de contraindre M. Dorbale à séjourner longtemps dans le petit café dont il était question sur la lettre anonyme.

« Le patron de cet établissement se souvient fort bien d'avoir eu un client très énervé qui est resté chez lui plus de deux heures. Assis à l'intérieur du café, ce client, dont le signalement correspond à celui de M. Dorbale, n'a pas cessé de surveiller la maison d'en face.

« On voulait immobiliser le personnage. J'ai retrouvé sans peine une petite rue du quartier où l'auto de M. Dorbale a stationné. Plusieurs personnes l'ont remarquée, sans pouvoir préciser si quelqu'un s'était approché de la voiture, pendant l'absence de M. Dorbale. La rue est toujours déserte, bordée de murs de jardins.

« L'examen de la voiture de M. Dorbale me permet d'affirmer qu'on a fixé sur le pneumatique arrière droit une plaque d'acier munie de crampons qui ont permis de l'accrocher et qui devaient fatalement provoquer la crevaisson, les crampons étant destinés à s'enfoncer graduellement dans la gomme, dès que l'auto quitterait le lieu de stationnement.

« Premier point acquis : on a établi ce dispositif dans un but criminel. Il fallait obtenir une crevaisson.

« Le sac à main de M^{me} Dorbale m'a révélé que l'hypothèse de l'amant est exacte. Voici des extraits significatifs de lettres que j'ai découvertes dans ce sac à main :

PREMIER EXTRAIT. — Tu m'as désespéré hier en me disant que tu n'étais pas disposée à divorcer. Pourlant tu ne seras jamais heureuse avec lui, tu le sais bien. Il ne te rendra pas ta liberté. Décide donc de le quitter. Ton départ brusquera tout. Tu ne dois plus

Le lecteur qui nous donnera la solution exacte et qui s'approchera le plus du nombre de réponses reçues gagnera :

Un Billet de la Loterie Nationale

Nous attribuerons ensuite à chacun des dix lecteurs qui se classeront immédiatement après :

Un dixième de Billet de la Loterie Nationale

Puis à chacun des vingt lecteurs qui se trouveront placés à la suite :

Un vingtième de billet de la Loterie Nationale

Vendredi prochain 5 mars, à vingt heures trente-cinq, en écoutant notre émission du Poste Parisien, vous connaîtrez la solution de cette énigme policière.

Puis vous apprendrez les noms des gagnants.

La solution paraîtra également dans le numéro de Police-Magazine portant la date du 7 mars. Les noms des gagnants seront

CONDITIONS D'ENVOI DES SOLUTIONS

CONDITION ESSENTIELLE. — Afin de faciliter le dépouillement des solutions qui devra s'effectuer très rapidement, nous n'accepterons que les envois par carte postale (affranchissement à 0 fr. 40).

Toute solution nous parvenant sous enveloppe, même ouverte, sera annulée. Inutile de nous donner des indications détaillées, il suffit de répondre sommairement à ces quatre questions :

- 1° Nombre de réponses reçues ?
- 2° Y a-t-il eu double assassinat ? (Répondre par oui ou non.)
- 3° Quel est l'instrument du crime ?
- 4° Vos nom et adresse ?

Voici maintenant le modèle réduit d'une carte postale qui vous indique comment nous désirons que vous rédigiez votre réponse :

CARTE POSTALE	
Nombre de réponses reçues ?	_____
Y a-t-il eu double assassinat ?	_____
Quel est l'instrument du crime ?	_____
Nom et adresse	_____
VINDEXTM " Police-Magazine "TM 3, rue Taitbout, PARIS (IX ^e)	

Aucun bon de concours n'est nécessaire. Les envois recommandés seront refusés.

(Suite de la page 7.)

du regard, accoudés à l'aile de la passerelle. Campbell pouvait avoir son attention retenue par le lugubre spectacle et un inconnu pouvait alors se faufiler derrière lui. Cependant, puisque, dans mon métier, il faut voir des coupables partout, le raisonnement pouvait se retourner contre le lieutenant. Nul mieux que lui n'était placé pour courir jusqu'à la cabine du capitaine sans attirer l'attention pendant que la dépouille du radiotélégraphiste recevait un dernier adieu. Lui savait forcément où le capitaine cachait les armes et il pouvait opérer dans un minimum de temps.

— Peut-être, mais, enfin, ne paraissait-il pas au-dessus de tout soupçon ?

— Oui, pour tout autre que moi, vous ai-je dit. Et c'est justement cette certitude qui l'a perdu : la certitude qu'il avait que personne ne songerait une seconde à le suspecter. Au lieu de dissimuler les armes je ne sais où, il les a tout bonnement déposées chez lui. C'était d'abord pratique, car sa cabine étant à proximité, son absence pouvait se réduire à quelques minutes. Ensuite, il se doutait que des recherches sérieuses seraient entreprises et qu'une cachette hâtive avait chance d'être découverte tandis que personne n'irait fouiller la cabine du premier lieutenant. Et il avait raison, en somme. Mais voilà, il n'avait pas pensé à moi. Et moi j'ai voulu me rendre compte. J'ai attendu qu'il reprenne son autre quart et je me suis glissé chez lui. J'ai découvert les revolvers. Fallait-il le dénoncer ? Le capitaine Ready aurait été capable de ne pas me croire, car Campbell aurait certainement dit que les armes avaient été placées chez lui par un misérable qui avait trouvé là une cachette sûre, mais que lui, Campbell, ignorait tout de cette machination. Hein, capitaine ?

— Hum ! j'avoue que j'aurais difficilement ajouté foi à cette accusation...

— Pardi ! tous les gens de mer se souviennent quand un terrien intervient dans leurs affaires ! J'ai donc résolu de tendre un piège aux mutins. C'est là que se place l'épisode des balles vidées de poudre. Vous comprenez pourquoi il fallait faire vite. Je devais en terminer pendant le quart de Campbell et il ne pouvait pas surprendre mes allées et venues puisque l'appartement du capitaine communique avec le carré des lieutenants. Et voilà pourquoi les révoltés n'ont pas pu tirer un coup de feu !

— Et pourtant... Demours montrait la blessure du capitaine.

— Ah ! oui, ça, je ne pouvais guère l'éviter, car Campbell avait son revolver personnel et il le portait sur lui, ce qui rendait impossible toute mutation de balles. Mais j'ai résolu de prendre des précautions. Je me suis glissé discrètement sur le toit de la chambre de veille — cet espèce de faux toit où l'on range les cartes. De là je pouvais parfaitement surveiller la passerelle et entendre toutes les injures que le capitaine débitait à mon adresse parce que je demeurais introuvable. Ce n'était pas très confortable d'ailleurs et je ne pouvais pas fumer. Sale affaire ! Et tout à coup ce fut l'attaque. Campbell et ses hommes ont fait irruption. Moi, je gavais le lieutenant. Quand il a vu que le capitaine saisissait son revolver, Campbell a tiré. Mais j'ai tiré en même temps. Et pas trop mal, vous avez vu ? Je me demande s'il sauvera sa main...

— Sa main, peut-être, grogna le capitaine, mais pas sa tête. Il sera pendu, aussi vrai que je m'appelle Ready !

— A moins que la justice ne le considère comme fou.

— Allons donc ! fou ? Après avoir monté une pareille affaire ! Un officier en qui j'avais toute confiance !

— Moi, intervint Charles Demours, ce sont ses mobiles qui m'échappent entièrement.

— C'est un gangster ! hurla le capitaine, et c'est comme tel qu'il sera pendu ! — On pourrait peut-être commencer à interroger les hommes, proposa Ruggie. On en apprendra tout de même quelque chose. Ne...

— Chut ! fit le médecin en se penchant sur Campbell. Il reprend connaissance.

Mais un haut le corps secoua les hommes qui se trouvaient dans la chambre de veille. Loin et plaintif, un hurlement de femme montait dans la nuit du château central.

(A suivre.)

G. V.

PROCHAINEMENT :

Comment on surveille dix millions d'individus

TOULON

(De notre envoyé spécial.)



ÉTAIT dans l'un de ces petits bars pittoresques du quai Cronstadt où se réunissent les matelots de l'Escadre aussitôt qu'ils descendent à terre. Nous bavardions tranquillement, ce soir-là, entre « mafa », tandis que l'anisette parait nos verres de teintes troublées et que le phonographe de la maison débitait comme de la guimauve ses valse lentes et ses chansons sirupeuses.

On parlait de la Marine, de ce rude métier de soldat de la mer qui demande courage et abnégation. On parlait aussi des fortes têtes qui, souvent, viennent chercher refuge dans les rangs de cette troupe d'élite : combien de fils de famille, après avoir mal débuté dans la vie, cherchent à racheter leurs fautes dans le dur service de la flotte !

Certes, il n'y a pas à bord des navires de l'État plus de mauvais garçons que dans l'armée de terre, mais ils se font plus remarquer : l'uniforme, la renommée qui s'attache à la marine leur donnent un certain goût de l'ostentation et ceux qui, dans les corps de troupe ordinaires, passeraient presque inaperçus, aiment dans la marine à attirer mieux l'attention : le pompon du matelot est un emblème dont s'enorgueillissent trop volontiers les dévoyés ou les gens du « milieu ».

Cette « vanité » particulière à certains marins se marque aussi dans leur amour du tatouage. Ce fut R. W..., télégraphiste à la Préfecture Maritime, qui prit la parole pour me documenter.

— On a beaucoup écrit, me dit-il, sur les tatouages. *Police-Magazine* a même publié une intéressante enquête. Mais je ne crois pas que l'on ait encore traité du tatouage chez les marins. Car nos gars à mauvais caractère ont leurs signes particuliers. Les dessins qu'ils portent gravés en bleu sur leur peau n'ont pas seulement la prétention d'être des motifs plus ou moins décoratifs, — de plus ou moins bon goût, je vous l'accorde — mais, aux yeux des initiés, ils situent l'individu qui les porte dans telle ou telle catégorie de la société, indiquent ses goûts particuliers ou ses mœurs spéciales, retracent même son histoire depuis son entrée dans la marine, expriment ses rancœurs, ses haines et ses espoirs...

— Diable ! vous voudriez me faire croire que ces petits signes peuvent se traduire comme des hiéroglyphes égyptiens ou des caractères sanscrits ?

— Parfaitement : « N'avez-vous jamais remarqué que certains « mafa » ont, tatoués sur l'avant-bras, un croissant de lune portant un chat et ayant, accrochée à sa pointe supérieure, une lanterne ? Ceci veut dire qu'ils ont passé le conseil de guerre (le *fatol*, en terme du milieu) et la date inscrite entre les deux branches du croissant vous apprendra le jour, le mois et l'année de cet événement.

— Savez-vous que ces fortes têtes tiennent également — sur leur corps — une comptabilité minutieuse des jours passés en prison ? Une série de points ou d'étoiles dessinés sur les membres supérieurs... C'est à vous d'en faire l'addition ! »

Un matelot venait d'entrer dans le bar. Il était venu s'asseoir sur la banquette qui nous faisait face. Deux femmes, dont le maquillage outré et les robes de satin noir collantes comme des maillots de bain, indiquaient suffisamment la profession, vinrent prendre place à ses côtés. Le visage de l'homme attira mon attention. Il portait une petite tache bleue sur la pommette gauche et ses yeux semblaient agrandis à coups de crayon comme ceux d'un acteur de théâtre.

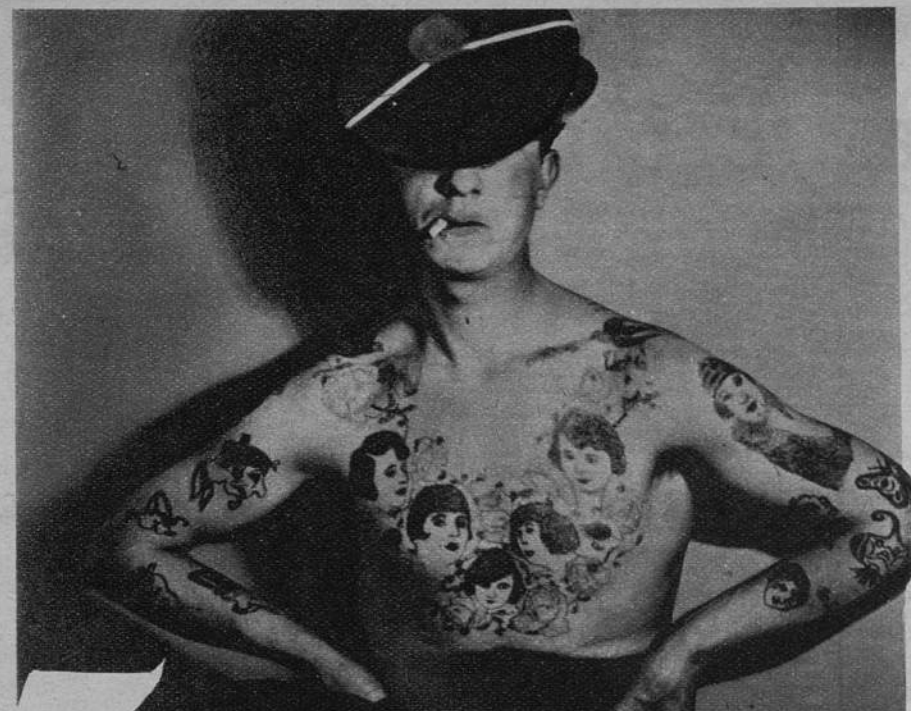
— Crayon indélébile, me dit en riant R. W., à qui je faisais part de cette constatation. C'est le tatouage distinctif du souteneur.

— Quoi !... un souteneur éprouve le besoin de s'afficher de la sorte ?

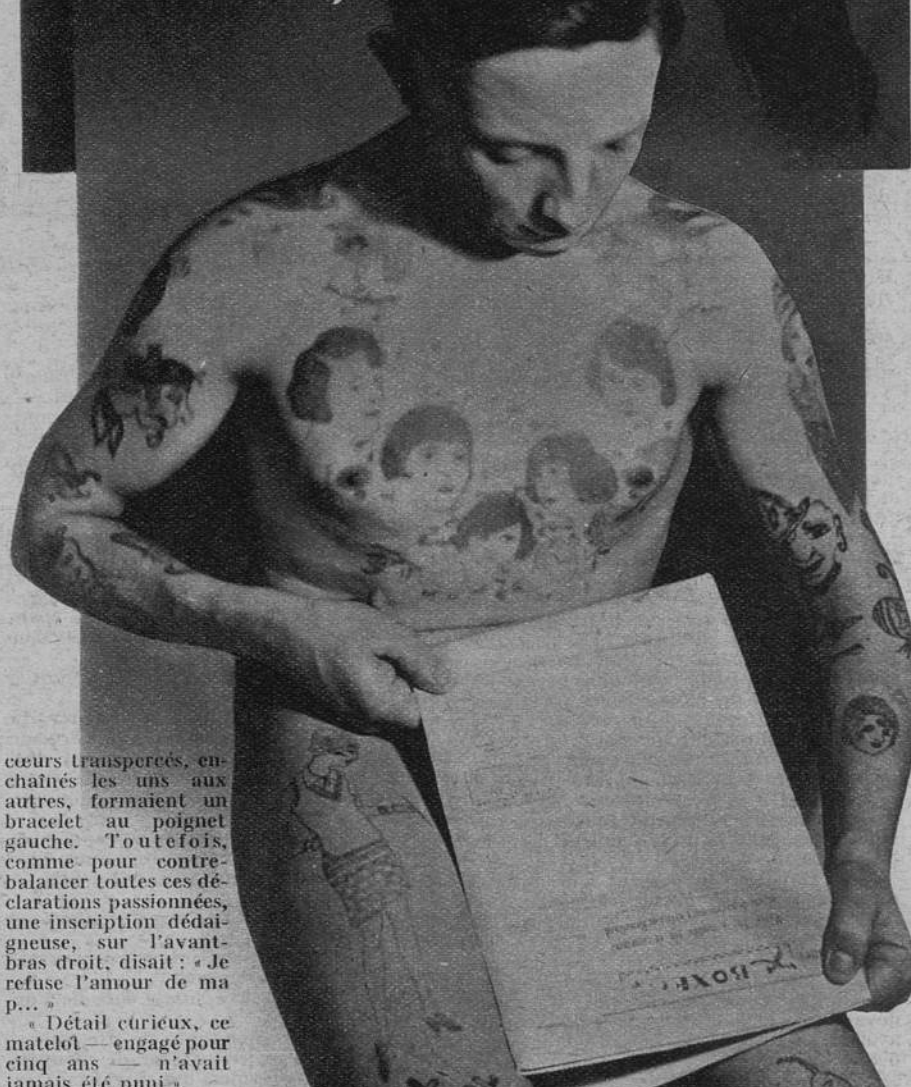
— Quand ils servent dans la marine, ces messieurs veulent se reconnaître entre eux.

« Vous ne voyez ici que son visage. Sachez cependant que tout son corps est tatoué d'emblèmes amoureux. Illustrations obscènes qui feraient la joie d'un collectionneur de bouquins et de dessins lestes. Des images de femmes nues, dans des positions variées, déchaînent leur ronde lubrique sur la poitrine, le ventre, les cuisses. Toutes tournent comme des bacchantes affolées autour du bas-ventre. Le tout s'entremêle d'inscriptions vulgaires qui indiquent à quelle bassesse morale peuvent descendre ceux qui les arborent : « Le béguin se paie », « Vers celle qui m'entretiendra », « Je suis un cochon au lit », « Robinet d'amour », « Ridicule cocu », etc... »

« Celui qui pouvait se vanter de battre le record pour ce genre de tatouage, c'était le matelot J. L..., qui se trouvait à bord du *Provence*. Il avait pour maîtresse une fille de Toulon qui s'appelait Yvette. Elle l'entretenait. Est-ce par reconnaissance qu'il décida de lui vouer son corps ? Il s'était fait tatouer le portrait de sa maîtresse sur la cuisse droite, sur la poitrine et sur l'épaule gauche ; sur la cuisse droite, deux femmes nues dont l'une était agenouillée. Le nom de la donzelle se trouvait inscrit en de nombreux endroits, notamment sur les genoux, sur les avant-bras et sur le sexe. Les



Tatouages de Marins



coeurs transpercés, enchaînés les uns aux autres, formaient un bracelet au poignet gauche. Toutefois, comme pour contrebalancer toutes ces déclarations passionnées, une inscription dédaigneuse, sur l'avant-bras droit, disait : « Je refuse l'amour de ma p... »

« Détail curieux, ce matelot — engagé pour cinq ans — n'avait jamais été puni ».

— Les « homosexuels » dans la marine — ont-ils aussi leurs signes particuliers ?

— Oui, mais ils sont moins visibles que pour les autres. C'est, dans la plupart des cas, un simple point bleu sur la paupière. Il est rare que le corps soit tatoué.

Parfois, on trouve deux mains enlacées tenant une pensée, ou des initiales. Une série de points bleus placés à la base externe du pouce peut servir de signe de ralliement. Il ne faut pas les confondre avec les trois points ordinaires qui indiquent soit la durée de l'engagement, soit que le porteur a fait de la prison, ou qui peuvent se traduire simplement par le vulgaire « Mort aux vaches ! »

« Enfin certains tatouages expriment des cris de révolte, de souffrance ou des appels d'espoir. L'as de pique signifie « vengeance ». Les quatre as réunis (as de cœur, de trèfle, de carreau et de pique) peuvent se traduire par « haine de l'autorité ».

« Toujours à bord du cuirassé *Provence*, un matelot portait sur tout le corps des devises désolées ou des emblèmes politiques. Sur l'avant-bras gauche, les quatre as surmontés du mot « fatalité ». Sur le pied droit, cette inscription : « J'en ai marre ». Sur le bras droit, au-dessous d'une tête d'apache : « Pas de chance » et, sur le poignet gauche, un dessin de soleil levant.

— Le soleil levant ?
— Oui, c'est l'insigne des matelots appartenant au parti communiste. Parfois, ce soleil levant s'accompagne d'une ancre et d'une bouée.

« Les « mafa » professant des idées moscovitaires se font parfois tatouer sur la poitrine ou le bras la faucille et le marteau emblématiques. Mais cette déclaration de principes révolutionnaires — trop voyante — risque de les faire remarquer et de leur attirer des ennuis. Ils préfèrent donc les symboles déguisés, tels qu'un bourgeois portant une tête de cochon ou déguisé en clown, un renard dont le ventre est fait d'une bourse et que menace une tête de mort.

Il existerait même, dit-on, parmi les matelots, une société secrète, « Le Peau-Rouge », dont les membres portent, tatouée sur le thorax, une tête d'Indien. Ce sont, pour la plupart, de fort mauvaises têtes dont les livrets militaires sont aussi riches de punitions que leur peau d'images.

J'eus l'occasion, quelques jours après, de rencontrer un médecin de la Marine. Je lui parlai de tout cela.

— Vos renseignements sont exacts, me répondit-il. Nous autres médecins, nous avons mis des années pour les collectionner tous et encore est-ce par une suite de recoupements plutôt que par des confidences que nous avons pu y parvenir, car le silence est de règle chez les mauvais garçons qui hantent les prisons de la marine et les sections disciplinaires.

Puis, comme je l'interrogeais plus à fond :
— Dans la Marine, me dit-il, j'ai trouvé deux catégories de tatouages. La première groupe les tatouages professionnels, militaires et tous les souvenirs de débauche — ou de fanfaronnade, qui n'ont aucune valeur médico-légale et constituent seulement un signe d'identité :

« La seconde, qui est la plus importante, est le témoignage d'une moralité douteuse, d'un esprit pervers, indiscipliné. Leur étude, évidemment ingrate et difficile, mérite de retenir l'attention du corps médical et des officiers.

Il serait même nécessaire de décrire en détail sur le livret militaire, à la page 3 et sous la rubrique « Marques particulières », tous ceux de ces emblèmes qui méritent d'être retenus comme signes de reconnaissance de ces associations secrètes, qui ont toujours pour but des actes de rébellion contre l'autorité militaire.

« Ceux qui les portent et qui s'en montrent fiers aujourd'hui le seraient un peu moins s'ils savaient que le signalement de leurs tatouages est transmis, après leur libération, aux services de l'Identité Judiciaire, chargés de les suivre dans la vie civile.

« Il est vrai que, maintenant, une nouvelle profession est née, qui est celle des « déta-toueurs... »

LOUIS PAVEZIN.

Fusillade à l'Estaque

MARSEILLE

(De notre envoyé spécial.)

JAMAIS peut-être la pègre méri-dionale, cette pègre qui « opère » sur tout le littoral, principalement de Marseille à la frontière italienne, n'a manifesté une telle activité.

En un an, près d'une douzaine d'agressions ont été commises, sans compter d'innombrables cambriolages et autres actes de banditismes.

Le « gang » règne en maître et ses membres n'ont rien à envier aux sinistres bandits marseillais qui écrivirent certaines pages sanglantes de l'histoire locale en tuant un encaisseur ou des agents de police, place de la Bourse ou dans le petit bureau de poste de Saint-Barnabé.

Agressions à Marseille.
Agressions à Nice.
Agressions à Cagnes.

Coups de revolver, fusillades. On se croirait à Chicago.

Mais, si, à Nice, comme on le verra d'autre part, les bandits ont pu opérer en toute sécurité, il n'en a pas été de même à Marseille.

A l'Estaque, plus exactement.

Là, trois redoutables gangsters, surpris par les gendarmes, se servirent de leur revolver pour protéger leur fuite.

Mal leur en prit. L'un d'eux, un boxeur, fut tué par les balles des représentants de l'autorité.

Cela, bien sûr, ne servira pas d'exemple. La guillotine elle-même n'a jamais empêché le crime. Mais, aussi cruelle que puisse paraître cette conclusion, il faudrait que ce drame ne fût point inutile :

Que ceux qui sont chargés de veiller sur notre sécurité redoublent chaque jour non seulement de vigilance, mais encore de sévérité.

Et qu'ils n'hésitent point, lorsqu'il le faut, à abattre un individu dangereux.

Comme on abat une bête fauve...

Lorsque les habitants du quartier de la Fontaine-aux-Tuiles, entre l'Estaque et Mourepiane, virent un beau matin s'ouvrir le volet de fer du garage de la villa Garino, chemin du Littoral, ils s'étonnèrent :

— Tiens, dit l'un, MM. Joseph et Constant Garino auraient-ils acheté une automobile ?

— A moins qu'ils aient loué leur villa.

— Ça m'étonnerait.

Quelqu'un de mieux renseigné donna l'explication attendue : MM. Garino, propriétaires de ladite villa, n'avaient point loué celle-ci, mais plus simplement le garage qui en dépend.

Ils l'avaient loué à deux hommes qui se prétendaient associés dans une affaire commerciale : Raymond Cazes, boxeur, et Xavier Conio, docker. Le premier jouissait dans les milieux sportifs d'une certaine réputation consécutive à quelques beaux combats qu'il avait livrés.

Aussi sa venue dans le quartier de la Fontaine-aux-Tuiles ne fut-elle pas mal accueillie du tout. Au contraire, lorsqu'on sut qu'il était, les conversations entre connaissances, roulèrent aussitôt sur lui :

— Il est fort, le petit, vé !

— Parbleu ! je le sais bien ; je l'ai vu boxer.

— Moi aussi, même que j'avais un fauteuil de ringue !

— Faudrait pas lui chercher dispute.

— Pour sûr que non !

En réalité, Raymond Cazes, âgé de trente-quatre ans, domicilié rue Rabelais, à Saint-Henri, boxeur courageux mais des plus médiocres, s'il était connu dans les milieux sportifs, l'était encore beaucoup plus dans le « milieu »... tout court, de même que son ami et voisin, Xavier Conio, quarante-deux ans, dont le nom figure depuis longtemps aux archives de la police locale.

Vivant plus ou moins de la prostitution des femmes, de la contrebande, du vol et de l'escroquerie, ils étaient considérés par leurs semblables comme des « durs ».

— Ils se « défendent » bien, disait-on d'eux volontiers.

En effet, ils ne devaient pas tarder à prouver qu'ils savaient se défendre.

Mais, si les voisins du garage loué par Conio et Cazes vantaient les exploits de ce dernier, les gendarmes de l'Estaque, eux,

n'avaient pas de raisons pour considérer d'un œil sympathique la venue dans le quartier des deux peu recommandables personnages.

— Que viennent-ils faire par ici ? se demandait le brigadier chef. Je suis certain qu'ils préparent un mauvais coup.

C'est pourquoi les maréchaux des logis Laurent, Ramon et Vial de surveiller les faits et gestes des hôtes du garage Garino.

Or, l'autre lundi, vers 22 heures, les représentants de la maréchaussée virent, de loin, trois individus s'affairant, devant le garage, autour d'une puissante automobile conduite intérieure qui démarra bientôt en direction de Marseille.

— Ça, c'est une « expédition » ou je ne m'y connais pas, fit remarquer le maréchal des logis Ramon.

— Le mieux, dans ces conditions, lui répondit son collègue Laurent, est d'attendre leur retour. On verra bien ce qu'ils rapportent.

— Très bonne idée ! Attendons.

S'installant dans un recoin pour ne pas être vus, ils commencèrent patiemment leur veillée. Pendant deux heures rien d'insolite ne se passa ; et puis, soudain, quelques minutes après minuit, la conduite intérieure apparut. Elle fit une manœuvre de marche arrière et recula vers l'entrée du garage dont le rideau de fer était baissé.

A ce moment, un homme sauta de la voiture et se dirigea vers le garage. Mais, à peine avait-il commencé à hisser le rideau qu'il aperçut les gendarmes qui, tout doucement, à pas de loup, tentaient de s'approcher du véhicule.

Il poussa aussitôt un cri :

— Attention, les gendarmes !

Puis, lâchant la clef qu'il tenait à la main, il s'enfuit à toutes jambes dans la nuit tandis que le maréchal des logis ordonnait aux deux individus restés dans l'automobile :

— Vos papiers !

— Un autre ordre jaillit de l'intérieur :

— Vas-y, plein gaz !

Et la voiture fit un démarrage impressionnant tandis qu'une rafale de balles venait s'abattre dans la direction des gendarmes sans en atteindre aucun, fort heureusement.

Mais les représentants de l'ordre, eux aussi, avaient sorti leurs armes, des pistolets automatiques du calibre 7^{mm},65 et ils ripostaient.

Ils tirèrent ainsi pendant quelques secondes, jusqu'au moment où ils virent la puissante auto s'engager dans le chemin du Pradel.

Toute poursuite était inutile.

— C'est bien embêtant, dit l'un des gendarmes, qu'allons-nous faire maintenant ?

— Il n'y a plus qu'à rentrer et à téléphoner le signalement de la voiture ainsi que son numéro, que j'ai relevé. C'est le 510. A. T.

— Allons-y.

Quelque peu penauds, ils reprenaient le chemin de l'Estaque lorsque le hasard — ce dieu des policiers — les fit rencontrer deux de leurs collègues de la brigade motorisée de Peunes-Mirabeau : le brigadier Bernard et le gendarme Martinetti, qui, comme chaque nuit, patrouillaient sur les routes provençales et passaient justement chemin du Littoral.

Dès qu'ils furent mis au courant de ce qui venait de se passer, les deux motocyclistes prirent à leur tour le chemin du Pradel et se lancèrent à la poursuite des dangereux malfaiteurs sur les petites routes qui sillonnent les collines de la banlieue marseillaise nord.

A la Gavotte, un passant leur indiqua qu'il venait de voir passer une grosse conduite intérieure de couleur sombre qui se dirigeait vers Septèmes.

Ils reprirent la chasse et, brusquement, dans le pays indiqué, aperçurent le véhicule qu'ils poursuivaient pas très loin devant eux. Mais les bandits, eux aussi, les avaient vus. Avec un sang-froid extraordinaire ils tournèrent sur place, rebrous-sèrent chemin et foncèrent à toute vitesse sur les gendarmes dans le but de les écraser.

Par bonheur, MM. Bernard et Martinetti eurent le temps de se garer ; seulement, lorsqu'ils reprirent la poursuite, l'automobile avait disparu.

Ils devaient la retrouver quelques heures plus tard.

C'est, en effet, un peu avant le lever du

jour que, dans une rue de Notre-Dame-Limité où ils continuaient leurs battues, ils remarquèrent une voiture stationnant.

— On dirait celle que nous cherchons, murmura le brigadier Bernard.

Ils s'approchèrent : c'était bien la 510. A. T. Sur la paroi arrière se voyaient distinctement des traces de balle et les vitres avaient volé en éclats. La fouille du véhicule des gangsters fut particulièrement fructueuse. Un coffre contenant tout un attirail complet de cambrioleur : rossignols, pinces monseigneur, ciseaux à froid, etc. ; un pistolet à barillet, un long tuyau en caoutchouc destiné à « piper » l'essence.

Mais, si l'on tenait la voiture, restait à retrouver ses occupants.

Le brigadier décida de demander du renfort et, pour ce, téléphona à la brigade Septèmes. Une demi-heure plus tard arrivaient sur les lieux le maréchal des logis chef Troudre, accompagné des gendarmes François, Galoubier et Paul.

S'étant partagé la besogne, les enquêteurs commencèrent alors une visite minutieuse, à Notre-Dame et Septèmes, des débits de boisson et des hôtels.

Ce fut en vain. Les deux malfaiteurs restèrent introuvables.

— Ah ! ça, grognaient leurs poursuivants, que sont-ils devenus ?

On fut bientôt fixé sur le sort de l'un d'eux.

Grâce à un habitant de Septèmes, M. Charles Yvon, triturateur de mouture au quartier de Ternier, qui, paraissant en proie à une vive émotion, s'en vint à la gendarmerie faire la déclaration suivante :

— Je me rendais, comme chaque jour, à ma petite usine de trituration, route de Calas, lorsque, il y a quelques minutes, un peu avant sept heures, j'aperçus un homme, vêtu d'une cote bleue, couché sur le sol, les bras repliés devant son visage.

Je crus tout d'abord qu'il dormait, mais je m'approchai, le touchai et constatai alors que c'était un cadavre déjà froid. Je suis venu aussitôt vous prévenir.

— Vous avez bien fait.

Le chef de brigade se dirigea immédiatement vers la route de Calas et envoya un de ses hommes quérir le D^r Sauzes. Celui-ci, après avoir examiné le cadavre, déclara :

— Cet homme est mort il y a sept heures environ, atteint de deux balles dans le dos. Cet homme, c'était un des bandits ! Raymond Cazes, ainsi que devaient l'attester une licence de la Fédération Française de Boxe et une carte des assurances sociales trouvées dans sa poche.

On pouvait donc admettre sans crainte de se tromper que Raymond Cazes avait été tué par les gendarmes de l'Estaque au moment de la fusillade et que son compagnon, ayant constaté son décès, avait jugé

prudent de s'en débarrasser en l'abandonnant sur la route.

La fin de l'enquête devait l'établir.

Dans la matinée arrivèrent à Septèmes MM. Malleval, procureur de la République, Eynard, juge d'instruction, les capitaines de gendarmerie Barbottin et Pradon ; le D^r Bérout, directeur du laboratoire de police technique, M. Martin, commissaire divisionnaire de la brigade mobile de Marseille, les inspecteurs Blanc, Boyer et Moulard.

Tout d'abord, les magistrats assistèrent à l'autopsie du cadavre, pratiquée par le D^r Bérout. De cette macabre opération, il résulta que le boxeur avait reçu une balle de 7^{mm},65 dans le foie, causant la mort ; un autre projectile lui avait fait une blessure légère à l'épaule.

Quant à la voiture criblée de balles, c'était, comme il fallait s'y attendre, une voiture volée. Elle avait, en effet, été dérobée le 27 janvier, à Marseille, à M. Guillaumin, industriel, demeurant 12, boulevard Paradigon.

Puis l'enquête se déplaça et se poursuivit à l'Estaque et à Saint-Henri.

A l'Estaque, dans le garage de la villa Garino, les policiers découvrirent un énorme réservoir de 500 litres contenant encore de l'alcool à 90°, des bidons d'alcool vides, des alcoomètres et une camionnette chargée de fûts d'alcool.

On se trouvait donc en présence d'une bande organisée de voleurs d'alcool.

D'ailleurs on avait signalé récemment à la police deux vols : celui d'une camionnette, prise à M. Chassepoul, marchand de vin à Saint-Maximin, et celui de fûts d'alcool appartenant à la Coopérative Viticole de Tourves, dans le Var.

C'étaient ces fûts et cette camionnette qu'on venait de retrouver dans le local loué par Xavier Conio et Raymond Cazes.

Les enquêteurs établirent d'ailleurs rapidement que la redoutable bande, dont Raymond Cazes paraissait être le chef, avait, dans une seule nuit, commis trois cambriolages à Saint-Maximin. Outre la camionnette de M. Chassepoul, les malfaiteurs avaient pris : six bidons d'huile chez M. Coullomb, messager ; deux tuyaux de pompe à essence, deux entonnoirs et deux barils vides à M. Davin, garagiste.

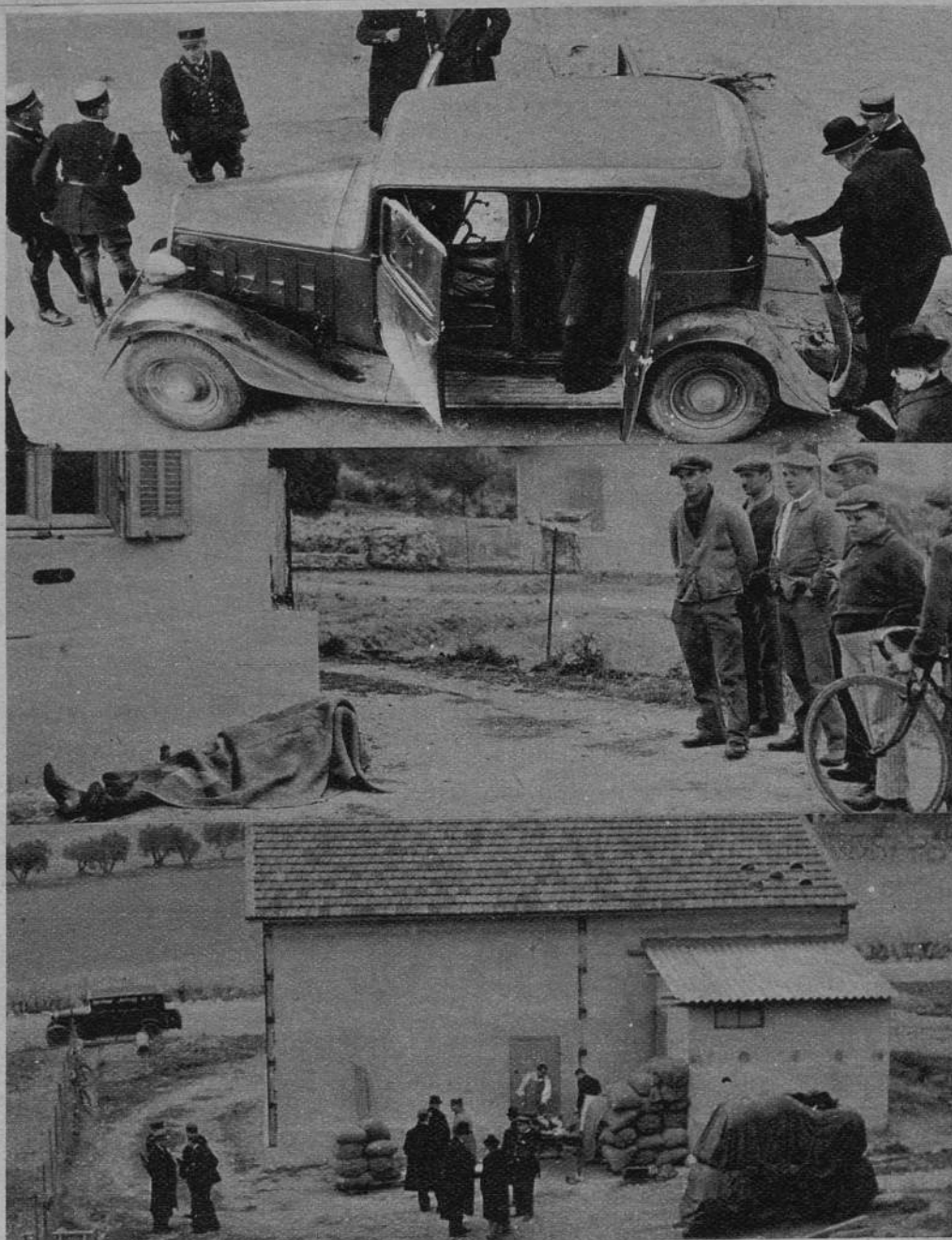
Mais, à la fin du deuxième jour d'enquête, deux questions se posaient :

1^o Xavier Conio, était-il l'un des trois occupants de la voiture tragique ?

Interrogés sur leurs locataires, MM. Garino frères ne purent fournir que de très vagues renseignements :

(Suite page 13.)

GÉO GUASCO.



De haut en bas : La voiture des contrebandiers criblée de projectiles. Le cadavre du boxeur et l'autopsie de Cazes sur les lieux du drame. (K. et N. Y. T.)



Voici ce que contenait la voiture des gangsters : clefs, scies, vilebrequins, clefs anglaises et mèches, bref, de quoi forcer n'importe quel coffre-fort... (N. Y. T.)

Gangsters Niçois

NICE

(De notre envoyé spécial.)



C'EST une affaire qui se passe au pays du soleil. Je dirai même qu'une semblable agression ne peut se dérouler que sous les auspices du beau ciel méditerranéen.

Des gangsters, il y en a partout en France, du Nord au Midi... mais ceux de Paris, de Lille, de Strasbourg, de Lyon, de toutes ces grandes villes déjà brumeuses et froides, pour s'approprier une somme, comme un million, par exemple, préparent des plans aventureux... Ils se donnent un mal de chien... Ils percent des plafonds, découpent de lourds coffres-forts au chalumeau et, à la clé de ces exploits, il faut souvent déplorer des morts et des blessés... Il y a de la brutalité dans tout cela, des coups de feu sont tirés... le sang coule...

A Nice... Eh bien ! à Nice, cela se passe tout autrement.

A Nice, la chose, enfin le vol, s'accomplit de manière élégante, irréaliste, vaporeuse, d'une manière souriante, serai-je tenté de dire...

Il est vrai qu'à Nice les banques, de leur côté, confient leurs liasses inestimables estampillées par notre établissement national d'émission à de petites poussettes à trois roues, d'archaïques poussettes même pas cadenassées et que traînent des gamins de quinze ans.

Cela sent l'opérette dans la bonne tradition et la galéjade.

Il n'y a pas de mal et les revolvers pourraient être en carton si besoin était.

Bien entendu, comme les carabiniers d'Offenbach, la police arrive trop tard... une fois les terribles bandits enfuis.

Et, comme il convient que personne ne soit lésé dans une si aimable aventure, au moment du baissé de rideau, les responsables de la banque arrivent et s'écrient :

— Le trésor n'est pas complètement perdu, nous étions assurés contre le vol !

J'imagine que, lorsqu'ils seront arrêtés, on fera grâce aux gangsters niçois d'avoir agi avec une telle délicate désinvolture... un tel savoir-vivre !

Jeudi soir, M. Lauteri, caissier irréprochable de la succursale du Crédit Commercial de France à Nice, passa de longues minutes, avant la fermeture des bureaux, à compter et recompter des billets de banque.

Trois cents de mille francs. Trois cents de cinq cents francs. Sept mille de cent francs et enfin quatre mille de cinquante. Voilà qui faisait une jolie masse, bien lourde, bien volumineuse, voilà qui faisait en tout et pour tout un million trois cent cinquante mille francs !

M. Lauteri appela bientôt à l'aide un autre employé de la banque, M. Mouret, et tous deux enfouirent dans un gros sac de toile grise le trésor. Trésor qui fut incontinent placé en lieu sûr.

Et Lauteri et Mouret se séparèrent en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin, le vendredi matin.

Ils iraient porter comme de coutume cet argent en dépôt à la Banque de France. C'était là l'opération hebdomadaire à laquelle ils étaient rompus.

Le vendredi matin, 8 h. 30, face au Crédit Commercial de France.

Lauteri et Mouret arrivent presque ensemble, ainsi que le petit Genestrello, chasseur de l'établissement.

Avant que la succursale ne soit ouverte au public, le sac précieux était déposé au fond d'une poussette à trois roues, vous savez : un de ces instruments étonnants dont se servent encore parfois en province postiers ou postières ou livreurs de maison d'alimentation.

Le couvercle s'ouvre en biais sur le côté et il n'y a qu'à prendre ce que contient la petite caisse.

Précisons que, une fois le couvercle de la poussette du Crédit Commercial de France à Nice rabattu sur un sac contenant plus d'un million en billets, il n'y avait rien pour fermer ce couvercle... ni serrure de sûreté, ni cadenas, ni même petit verrou !

Il n'y avait rien du tout !

Et la petite troupe prit le chemin de la Banque de France.

Genestrello, l'enfant, poussait la voiturette ; venaient derrière, à deux mètres, Mouret à pied et enfin Lauteri à bicyclette.

Ah ! Certes on ne pourra pas prétendre que le gamin à la poussette ait été abandonné seul et sans défense dans les rues de la ville. Ah ! Non ! On ne pourra pas prétendre cela, il était accompagné !

Oui, mais quelle escorte ! Deux hommes braves et honnêtes, mais dans les attributions de qui il ne rentre pas, je crois, de jouer les gardes-chiourme, ni les policiers, ni les cerbères.

Je vous prie, contemplez ce trio à qui

l'on reprochera bientôt de s'être fait dérober un million trois cent cinquante mille francs !

Un gamin poussant une caisse à roues, cahotante et brimbalante, un homme à pied... et un autre à bicyclette !

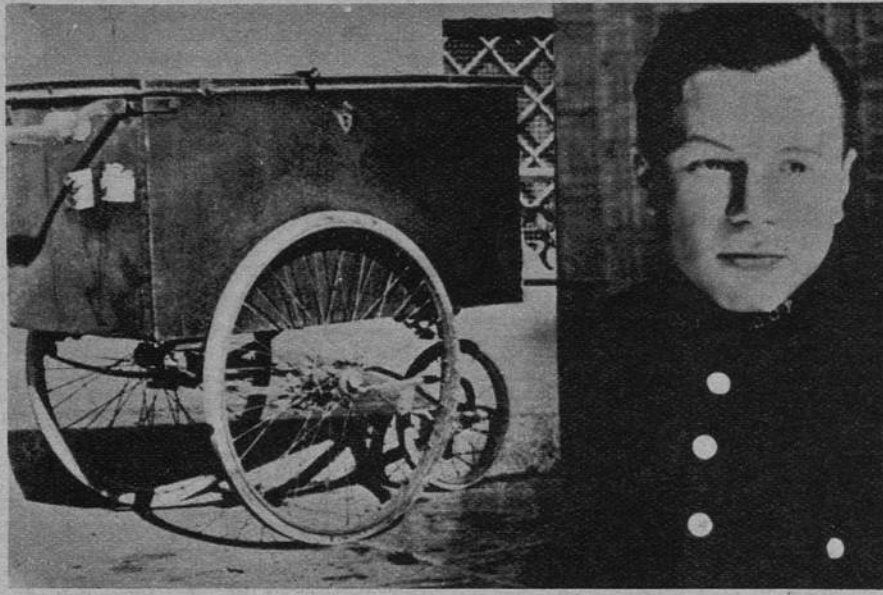
Dans un film américain, cela s'appellerait un « gag » !

Et puis, vous savez, rien dans les mains, rien dans les poches... pas même un pistolet de deux sous ou un canif de boy-scout !

Rien, absolument rien... Cependant, ce ne seront pas eux, mais les gangsters, dans un instant, qui pratiqueront le métier de prestidigitateur...

Car les gangsters savent, eux, que, en 1936, il existe de puissantes autos et des revolvers automatiques.

Et les voilà qui partent bravement, héroïquement... à la don Ouichotte...



La poussette où étaient transportés les 1 350 000 francs ; M. Genestrello, l'un des employés de banque attaqués. (Par téléphoto de Nice. — Keystone.)

Ils sont encore très gentils d'accepter semblable mission dans de telles conditions, car, enfin, le million n'est pas eux et, si les gangsters avaient été un peu plus brutaux, ils risquaient de sortir de l'impasse avec quelques balles de 7 mm,65 dans le gras de la chair...

Mais Lauteri, Mouret et Genestrello partent...

Il fait beau, il fait soleil... La vie est belle, légère... C'est tout Nice !

La succursale du Crédit Commercial de France dresse ses bureaux 1, rue Gubernatis ; la Banque de France, quai des États-Unis...

Un bon quart d'heure en marchant bien...

La petite troupe dévale en bon ordre vers la mer.

Voici l'esplanade du Paillon...

Voici la rue de la Terrasse qui descend vers la vieille ville...

Voici, maintenant, que le trio traverse la rue Saint-François-de-Paule où se tient le marché aux fleurs avec tous ses aromes et sa grande foule grouillante... Encore un petit bout de rue et la poussette débouche au quai des États-Unis, ce quai qui, après la jetée-promenade, fait suite à la promenade des Anglais.

Il est 8 h. 50 à peine, les bureaux de la Banque de France n'ouvrent qu'à 9 heures. Cela est sans importance. Lauteri, Mouret et Genestrello attendront dix minutes sur le pas de la porte en compagnie d'employés arrivés, eux aussi, trop tôt... Voilà du moins ce que tous trois pensent.

Mais leur plan sera déjoué...

Ils n'ont plus que cent mètres à parcourir en longeant le trottoir côté maisons.

Je vous ai dit qu'il faisait beau... et la mer était bleue ! Mais bleue...

Un léger vent bruissait dans les larges feuilles des palmiers... et la Banque de France était là à quelques pas !

Lauteri, Mouret et Genestrello n'ont plus qu'à dépasser une auto à l'arrêt. Une spacieuse conduite intérieure noire qui leur présente son arrière.

A cet arrière est d'ailleurs accoudé un jeune homme de bonne allure.

Lauteri, Mouret et Genestrello sont à sa hauteur... Alors, à cet instant, l'inconnu braque soudain un revolver.

— Haut les mains !

Cela est si inattendu et le jeune homme est si correct que Lauteri, Mouret et Genestrello croient à une farce... à une blague de fétard attardé...

Oui, oui, ils croient cela ; ils l'ont répété à M. Curty, chef de la Sûreté niçoise ! D'ailleurs, s'ils restent interloqués, ils ne lèvent pas les mains en l'air... ils sont plutôt amusés !

Nice, c'est la ville de Carnaval !

Quand je vous dis que cela sent l'opé-

rette ! A preuve que les victimes elles-mêmes confondent gangsters et neceurs un peu éméchés...

Mais l'inconnu ne l'entend pas de la sorte.

— Haut les mains !

Cette fois, il est plus menaçant, d'autant qu'un autre luron vient de descendre de l'auto, revolver au poing, lui aussi...

Alors Lauteri, Mouret et Genestrello lèvent enfin les bras. Et ils ont bougrement raison... ils n'ont rien pour se défendre... Toute tentative de résistance pourrait leur coûter la vie.

Il ne faut plus que quelques secondes aux bandits pour approcher la poussette du trottoir, soulever le couvercle et jeter sur la banquette de l'auto le très précieux sac aux liasses de billets de banque.

Et puis une autre seconde encore et l'auto démarre !

Le coup a été bien joué !

Les employés de la Banque de France, eux, n'ont rien vu... L'auto leur cachait la scène.

Après, ils ont compris !

Si, il y a une employée qui a vu, c'est M^{lle} Marie-Louise Morel qui arrivait de

rons même le nom de nos amis de passage — On va bien voir, rétorqua-t-on à la police.

Mis en présence de Gioan et de Gallice, Lauteri, Mouret et Genestrello s'écrièrent : — Mais ce ne sont pas nos voleurs !

En attendant, on pourrait s'imaginer que les poussettes archaïques encore en usage sur la Côte d'Azur vont être mises à la retraite... Ce serait penser que la leçon a un peu porté ses fruits !

Au reste, pourquoi en porterait-elle, des fruits, cette leçon ? Pourquoi ? Les précédentes n'en ont pas porté.

Et elle ne sont pas vieilles, ces leçons :

Le 17 août, au coin de la rue Bréa et du quai des États-Unis, à quelques mètres à peine du lieu où, l'autre jour, la poussette fut si gracieusement délestée, un employé de la Trésorerie générale était, lui aussi, délesté, mais de huit cent mille francs seulement.

Le 4 janvier, à Antibes, un convoyeur était détrossé de neuf cent mille francs.

Alors, n'est-ce pas ? après les attentats du 16 août et du 4 janvier... le 19 février, il y avait encore une poussette pour contenir un million trois cent cinquante mille francs !

On n'ose rien dire, la maladie est, semble-t-il, inguérissable...

Je sais bien que les employés des banques vont réclamer officiellement qu'il leur soit octroyé d'autres moyens pour le transport des fortes sommes... Ils vont le réclamer avec force et entêtement.

Voilà de la logique... Eh bien ! j'ai très peur que cette logique mise en pratique ne soit le prétexte à des malheurs encore inconnus.

Car, une fois que des braves gens comme Lauteri, Mouret et Genestrello seront enfermés dans un auto-camion blindé, une fois qu'ils seront armés de revolvers dans chacune de leur poche... eh bien ! alors, les gangsters jusqu'à présent si gentils, si polis, seront dans l'obligation d'attaquer les malheureux à la mitrailleuse...

Résultat : il y aura des morts, des foyers en deuil, des fusillades... de vrais actes de banditisme !

Et, croyez-moi, les beaux sacs bourrés de billets de mille disparaîtront encore.

De braves gens se seront fait tuer pour des fortunes ne leur appartenant pas... et, comme les banques sont assurées contre le vol... en fin de compte ne vaut-il pas mieux pousser ce cri de la sagesse :

« Vive le régime des poussettes ! »

PHILIPPE ARTOIS.

Fusillade à l'Estaque

(Suite de la page 12.)

— Nous ne les connaissons pas, dirent-ils. Ils nous ont payé la somme demandée pour la location du garage et nous ne nous sommes plus préoccupés d'eux.

Cependant, à la première question, il fut facile de répondre lorsque, quatre jours après la fusillade de l'Estaque, Xavier Conio n'avait pas encore réparé à son domicile de la rue Rabelais, à Saint-Henri.

Dès lors l'opinion de M. Ducup de Saint-Paul, juge d'instruction chargé de l'affaire, était faite : « l'association » de Raymond Cazes avait quelque chose à se reprocher.

C'était d'ailleurs également l'opinion des gars du « milieu » que fréquentait Raymond Cazes. Je les ai entendu en parler, avec une sorte d'admiration :

— Un « dur », je l'ai toujours dit. Tu penses bien qu'il allait pas se laisser prendre sans se défendre.

— Ce sont peut-être les gendarmes qui ont tiré les premiers ?

— Mais non, Raymond aimait la bagarre. Pas besoin de le provoquer pour lui faire sortir son pétard. Un jour ou l'autre, il devait finir comme ça.

— En attendant, ça a dû calmer les autres.

— Et pourquoi ?

— Dame ! ils ne tiennent sans doute pas à subir le même sort.

— Que tu dis ! Avant huit jours, je parie qu'ils recommencent !

Je ne sais pas si ce sont les complices du boxeur défunt qui ont « recommencé », mais je sais, en tout cas, que, quatre jours après la fusillade de l'Estaque, un nouveau vol d'alcool était commis en plein Marseille dans les circonstances suivantes :

Nos lecteurs ont lu dans la presse quotidienne que le patron d'un bar sis 34, rue du Vieux-Port, M. Dominique Celato avait été tué à coups de revolver par le mari de sa femme de ménage qui était en même temps sa maîtresse.

Alors, sachant bien qu'ils n'avaient rien à craindre de ce « pauvre » M. Celato, des malfaiteurs s'introduisirent, au cours de la nuit du jeudi au vendredi, dans le bar, en forçant la grille de protection. Puis ils s'emparèrent de plusieurs bonnes et bouteilles d'alcool.

— Sans blague ! comme disait cet autre, est-ce que la mort d'un homme empêcherait les autres de continuer à « travailler » ?

Car, pour beaucoup, à Marseille, exercer la profession de gangster est un métier comme un autre. Pas moins !

G. G.

CAUSES SALÉES

L'honneur de sa sœur.

La nuit enveloppe le quartier désert, silencieux, aux maisons inégales, aux vastes espaces entourés de clôtures bariolées d'affiches. Soudain, d'une ruelle équivoque trois ombres émergent, traversent vivement l'avenue mieux éclairée et atteignent la trouée d'une palissade, avec une prestesse, une certitude égale à celle des rats quittant une retraite pour une autre au travers de quelque trottoir fréquenté.

Ces ombres ? Deux jeunes hommes coiffés de « delfes » voyantes, cravatés d'un mouchoir, vêtus de « grimpants » et de « limaces », chaussés d'espadrilles, plus une fillette de seize à dix-sept ans aux cheveux blonds mal peignés, à la robe trop courte, aux membres grêles. Sur son bras, elle porte les vareuses de ses deux compagnons. Tous trois sont muets, nerveux, comme pressés d'en finir avec la besogne qui les attend.

Sur le trio disparu dans le terrain, les planches de la palissade ont été replacées de l'intérieur. Et puis, au bout de quelques minutes, des choes, des heurts sourds, des mots étouffés, des cris métalliques se sont fait entendre. Enfin un grand cri douloureux et encore le silence à peine troublé cette fois par de petits soupis brefs, le murmure de paroles entrecoupées.

Quand, un quart d'heure plus tard, les agents cyclistes F... et H... du XIX^e arrondissement, en tournée boulevard Sérurier, tombèrent en arrêt devant un corps étendu sur le trottoir, au pied même de la brèche pratiquée dans la clôture, il ne leur fallut pas beaucoup d'imagination pour deviner qu'un règlement de comptes entre gens du milieu venait de se produire. Mais le ou les coupables étaient loin.

Ils emmenèrent le blessé qui portait la trace de plusieurs coups de couteau. Puis ils calligraphièrent leur rapport.

• • •

Devant le tribunal, Pierre X..., dit le « Roi des Vaches », et sa sœur Lucienne comparaissent, prévenus du délit de coups et blessures graves sur la personne d'Amédée Y..., toujours en traitement à l'hôpital.

— On vous a retrouvés, le lendemain de l'agression, couchés ensemble dans le même lit, tonne le président, au comble de l'indignation. Un frère et une sœur ! Vous êtes donc totalement pervertis !

Très calme, habillé avec une élégance relative, le « Roi des Vaches », auprès de qui la jeune Lucienne semble chercher un abri tutélaire et peut-être quêter une caresse réconfortante et permise, le « Roi des Vaches » entreprend de se disculper.

— D'abord, y a pas eu agression, mon président. Amédée, c'est un ancien copain d'usine.

— Vous avez donc travaillé, jadis ?
— J'ai bossé jusqu'à ce qu'il y ait plus de boulot nulle part. Comme bien d'autres, je suis une victime du chômage.

— Vous en touchiez le secours, ce qui ne vous empêchait pas de faire le souteneur, à ce que prétend l'opinion.

Pierre X... donne de ce cumul la plus raisonnable des explications.

— Enfin, mon président, est-ce que j'aurais pu être tranquille si je n'avais pas eu ma carte de chômeur à mettre sous le nez des poulets...

— Dans le cas actuel, vous avez joint à vos talents divers celui d'apache et d'inceste. Vous vous rendez compte, je suppose, de la gravité de votre cas !

Mais le « Roi des Vaches » est loin de partager l'opinion de la justice.

Selon lui, au contraire, son histoire est des plus simple, elle l'honorerait même, toujours à l'en croire.

Amédée fréquentait sa sœur. Pierre n'en sut d'abord rien. Mais, renseigné par les potes, il alla trouver le séducteur et lui demanda si c'était pour le bon motif.

Mais cette fille n'a pas atteint sa seizième année. Elle est à peine formée, s'écrie le bon président, et vous voulez que votre camarade l'épouse ?

Le « Roi des Vaches » hausse des épaules d'hercule anémique, crache un bon coup, se met à rire :

— Épouser... oui, derrière la mairie !

« Pour moi, le bon motif, mon juge, c'est la situation régulière. Amédée voulait que Lucienne continue à gratter en atelier. Moi j'ai dit que c'était pas un état pour une même en ménage. Il n'a pas voulu me comprendre et je lui ai montré comment que je règle mes affaires...

— En le lardant de coups de couteau ?

— Ah ! pardon ! Chacun avait sa lame. Et même, Lucienne pourra vous le dire, c'est pas moi qui l'ai tirée le premier, on

devait « faire ça » à poings nus, mais le copain a eu peur, il a sorti son canif.

— Enfin, cela n'explique pas comment votre sœur passa du lit de cet Amédée dans le vôtre ?

« Elle a comparu devant le tribunal pour enfants... Je crois qu'elle est confiée à un patronage. C'est donc en qualité de témoin qu'elle sera interrogée.

Lucienne est une gamine évidemment vicieuse, mais elle ne fait pas de manières. Sous sa tignasse composée de baguettes de tambour, elle montre deux yeux clairs et une bouche largement fendue qu'elle a trouvé moyen — Dieu sait comment — de passer au rouge vil.

— Qui c'est qui m'a élevée, monsieur le juge ? Oh ! pas des parents rupins. J'ai z'été à la laïque, j'ai passé mon certif... et aie donc ! à l'usine ! C'est comme ça que j'ai connu Amédée.

— Et vous êtes devenue sa maîtresse ? Sans se troubler, Lucienne donne les détails requis avec une candeur touchante :

— J'm'ai pas rendu compte tout de suite. Amédée et moi, on s'a fréquenté ; on a connu les « musettes » et les cinémas ; pis un soir qu'y pleuvait, je me suis réfugiée dans sa piaule pas que j'avais pas de pépin... Quand je m'ai réveillée, y m'a dit : « T'es ma p'tite femme maintenant ! Faut qu'tu restes avec moi, nous sommes mariés et pas à la gomme... pour de bon ! »

Le tribunal ne juge pas nécessaire de demander à la jeune malheureuse comment elle put devenir la femme du sire Amédée au cours d'un bon somme.

Il y a des bizarreries d'alcôve que la pudeur judiciaire se refuse à pénétrer devant cent cinquante curieux avides de polissonneries.

D'ailleurs, Lucienne parle maintenant de l'intrusion du terrible « Roi des Vaches » dans son petit ménage.

— Ça lui plaisait pas à Pierre que je reste avec cet ami-là.

— Il avait des vues sur vous ?

— Non, d'abord y voulait plus que je bosse puisque j'avais un homme. Il a dit à Amédée : « Une femme mariée, ça se défend autrement qu'à 120 francs la semaine, en se salissant les mains ! »

— Il préférerait vous voir faire la noce, n'est-ce pas ?

— Lucienne, avant de répondre, tourne encore des yeux suppliants et interrogateurs vers son compagnon de misère.

Signe imperceptible du « Roi des Vaches » et la gosse répond :

— J'crois pas.

Ce qui révèle un excellent dressage.

Voici enfin la scène de la rixe :

Entre les deux gaillards prêts à en découdre (et c'est bien le mot juste puisque l'interne de l'hôpital dut pratiquer plus de quinze points de suture dans l'épiderme d'Amédée), Lucienne demeura ébahie. Tant de courage, tant de vaillance et d'honneur (!) la mirent dans un état voisin de celui des martyrs de la cause la plus sainte.

A l'oreille d'Amédée, elle murmura :

— Si tu es vainqueur, je t'aimerai pour la vie !

— Et moi ? rugit Pierre qui avait entendu.

A quoi la fillette répondit sans plus réfléchir :

— Toi aussi.

On sait le reste. Le « Roi des Vaches » triompha et, comme aux temps héroïques, il ramena triomphalement chez lui le trophée de la victoire.

Nous devons ajouter, pour être juste, que la fillette n'était pas tout à fait la sœur du « Roi des Vaches ».

En effet, le président, sur une remarque de l'avocat du jeune apache, put retrouver dans le dossier des pièces établissant que la fille Lucienne X... née de Joseph-Alfred, a pour mère une certaine Désirée O..., alors que l'inculpé est fils reconnu par le même père, ce qui, au dire de la défense, n'est pas une preuve absolue de paternité, et issu d'une femme Clémence D...

Ouf ! La morale a, si on peut dire, le droit de pousser un soupis de soulagement. Ce dont Pierre X... ne manque pas de tirer avantage en ces termes :

— Comme si j'avais la mentalité d'un salaud qui pieuterait avec sa frangine ! Dix-huit mois de prison, dix ans de trique. Tel sera le châtiment de ce redresseur de torts au couteau agile.

J. C.

Les surprises de la route.

Il n'y a plus en France de bandits de grands chemins. C'est un fait. Mais de là

à affirmer qu'il n'existe point d'être à l'imagination fertile pour tenter de faire revivre Cartouche ou Mandrin, il y a, comme on dit, une nuance.

L'affaire qui vient d'être jugée par le tribunal de cette grande ville du centre nous montre non pas des malfaiteurs, mais deux aventurières dont a été victime un automobiliste, et ce, dans des circonstances assez rares, heureusement.

Les inculpées sont là, très belles, avec leur allure sportive et dégagée. On aura de la peine à les croire coupables, mais cependant...

Cependant, elles ont menacé de mort le plaignant et il s'en est fallu de bien peu qu'elles ne passent aux Assises. Elles eussent été trois, c'était chose faite.

La victime, un poète si l'on en juge par son style oratoire, débute en ces termes :

— Il régnait sur la campagne une sérénité prédisposant à l'euphorie... (Charmant, n'est-ce pas ?)

« Je conduisais ma voiture, dégustant avec béatitude ce beau calme des champs et, depuis une dizaine de minutes, je roulais avec quelque lenteur sous les ombrages d'une route excellente, peu pressé de parvenir au but de mon voyage, lorsque, soudain, au sortir d'un tournant, sur la piste droite, je perçus une silhouette féminine qui, les bras étendus, manifestait de la sorte l'intention d'arrêter ma course.

Près de cette apparition qui, au fur et à mesure de mon approche n'avait fait que gagner en élégance et en charme, se trouvait une opulente 10 CV de bonne fabrication et à la portière de laquelle on pouvait remarquer une aimable tête blonde fort attirante également.

« Je stoppai.

« — Monsieur, me dit alors celle des inconnues dont le signal de détresse avait attiré mon attention, nous sommes en panne. Ayez pitié de deux amies qui, hélas ! n'entendent rien à la mécanique...

« — Il faudrait être, mesdames, le dernier des mécréants pour vous laisser dans un tel embarras, répondis-je en sautant à terre. Voyons de quoi il retourne.

« Messieurs, je pouvais sans forfanterie aucune ausculter le moteur de ces désemparées. Je suis ingénieur et conduis depuis quelque quinze ans...

« Vous étiez en effet autorisé, opina le président.

« Oui, mais j'eus bien du mal à identifier la cause de la panne, poursuit le plaignant. Après avoir inspecté le carburateur, l'allumage, les contacts, je finis tout de même par découvrir que la magnéto était privée d'un charbon, lequel, s'étant brisé, puis converti en poussière, avait totalement disparu.

« — Nous n'en avons pas de rechange, m'avouèrent les deux dames avec mélancolie.

« — Eh bien, je vais aller vous en chercher un au garage le plus proche, déclarai-je.

« Mais on m'en dissuada. En effet, la voiture accidentée était d'une marque étrangère, et seul le dépôt parisien de la firme eût été capable de fournir le fameux charbon.

« Tout cela avait pour but de vous engager dans une aventure assez louche, n'est-ce pas ?

« Monsieur, je n'en eus la sensation que plus tard. La raison ? Oh, très simple ! J'étais en nage, avec des mains noires, une tenue débraillée. On m'offrit avant toute chose de réparer ces dommages, et j'eus la vraie surprise de trouver dans l'auto de mes inconnues, tous les accessoires de toilette nécessaires et même superflus, en la circonstance, puisque, outre les parfums, les brosses, les éponges, je vis, tirée de dessous la banquette arrière une cuvette de forme si étrange...

« Bien, bien, glissez...

« Oh ! la « glissade » est bien le mot, sourit l'ingénieur. Elle s'effectua le plus galamment du monde et, à la minute où je m'y attendais le moins, deux bras entourèrent mon cou, je me sentis attiré en arrière, dans l'auto immobilisée, j'eus une vision de jambes pleines d'agrément. Je fermai les yeux... je laissai le destin s'accomplir...

« En somme, on vous remerciait, *ex abrupto*, à la façon du XVIII^e...

« Je n'aurais pas pu mieux dire, monsieur. Mais, lorsqu'il me fallut recevoir une preuve identique de la reconnaissance de l'autre dame, je trouvai un peu exagéré ce moyen de payer une dette si minime... Et le pire, c'est que, pendant cette seconde édition, la voiture dans laquelle je m'évertuais, en tête-à-tête, se mit brusquement en marche.

« Grâce à quelle supercherie ?

« J'en eus l'explication beaucoup plus tard, lors de l'arrestation de mes assaillantes, et de l'enquête des gendarmes. La première femme, au sortir de mes bras, avait profité de mon incarceration momentanée dans le véhicule, avec sa complice, remplacé le charbon sur la magnéto — un charbon enlevé précédemment et intact — puis démarré après s'être pres-

UN POLICIER BIEN ARMÉ



En Pologne, on ne plaisante pas quand il s'agit de maintenir l'ordre dans la rue. Dans les plus petites villes, et les plus paisibles, l'agent de police, qu'on appelle là-bas le « poli », ne sort jamais sans un armement et un équipement qui le feraient prendre, aux yeux des étrangers, pour un soldat en campagne. (Rap.)

tement installée sur le siège avant...

Nous supposons que ce départ subit eut pour effet de rompre le doux entretien numéro deux. Ce qui est certain, c'est que le changement qui s'opéra instantanément dans la conduite des deux jolies femmes eut pour effet de renverser la situation.

Tirant un amour de petit revolver d'une pochette intérieure, en effet, celle qui tenait encore le serviable garçon contre sa poitrine, mit l'arme sous le nez du malheureux et exigea la remise immédiate de son portefeuille. Cela fait, l'auto s'arrêta, la victime fut priée de descendre, toujours sous la menace du revolver, et les deux diaboliques, dans leur étrange voiture, ne tardèrent pas à disparaître.

Deux jours suffirent à la gendarmerie alertée pour leur mettre la main dessus.

A l'instruction, le joli duo s'est refusé à tout aveu. L'inspection de leur voiture a, certes, bien permis de voir qu'elles s'en servaient pour tout autre chose que pour courir la route. Mais le revolver n'a pas été retrouvé.

— Alors, s'écriera en fin de compte, la plus blonde des deux prévenues, aucune preuve contre nous ! Pas de témoignages ! Monsieur nous a accusées parce que nous n'avons pas voulu lui céder après qu'il nous eut dépannées... Si nous n'avions pas un peu pitié de lui, c'est nous qui l'attaquerions maintenant en justice pour diffamation.

Par malheur, le genre d'existence des deux jolies filles est terriblement sujet à caution. Elles ne peuvent pas vivre de l'air du temps et elles n'ont ni métier ni revenus. Alors ?

— Quatre mois de prison pour chacune, décide le tribunal.

J. C.

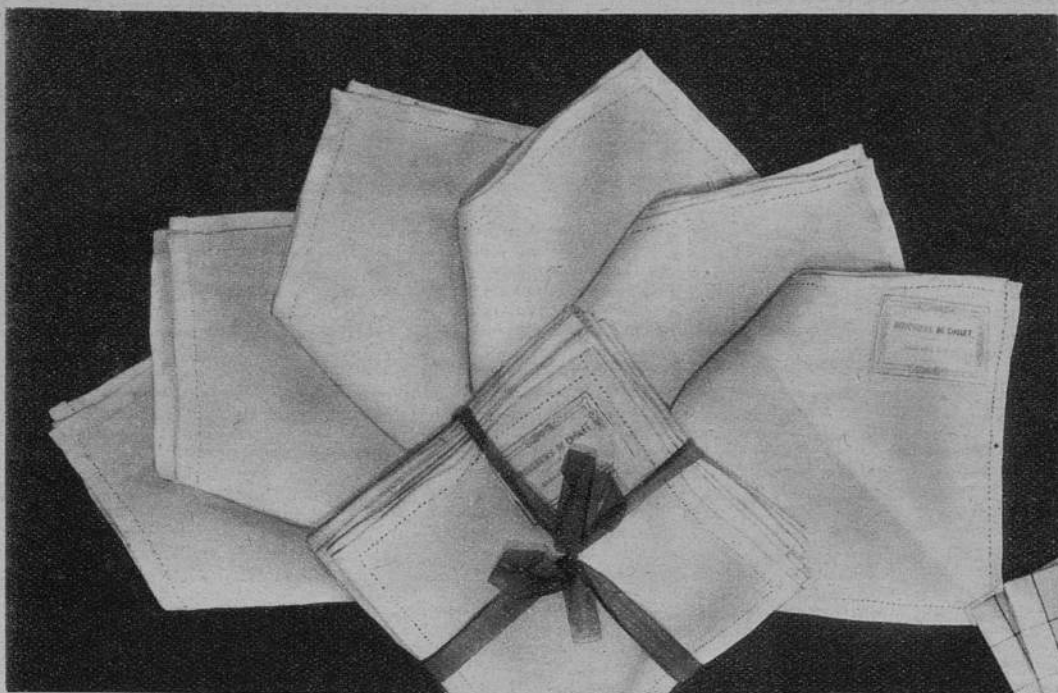
PROCHAINEMENT : Pourvoyeuses de mineures

POLICE - MAGAZINE
Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)
Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. Seine 64-345.

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec prime) ...	60 fr.
	Un an (sans prime) ...	47 fr.
	Six mois (sans prime) ...	30 fr.
ÉTRANGER...	Un an (sans prime) ...	54 fr.
	Six mois (sans prime) ...	34 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



PRIME N° 1.

AU CHOIX :

Prime n° 1. — DOUZE MOUCHOIRS BLANCS en fine toile pur fil de Cholet, ourlés à jours.



PRIME N° 2.

Prime n° 2. — UN PORTE-MINE WAHL-EVERSHARP à mine rentrante, ébonite marbrée de couleur.

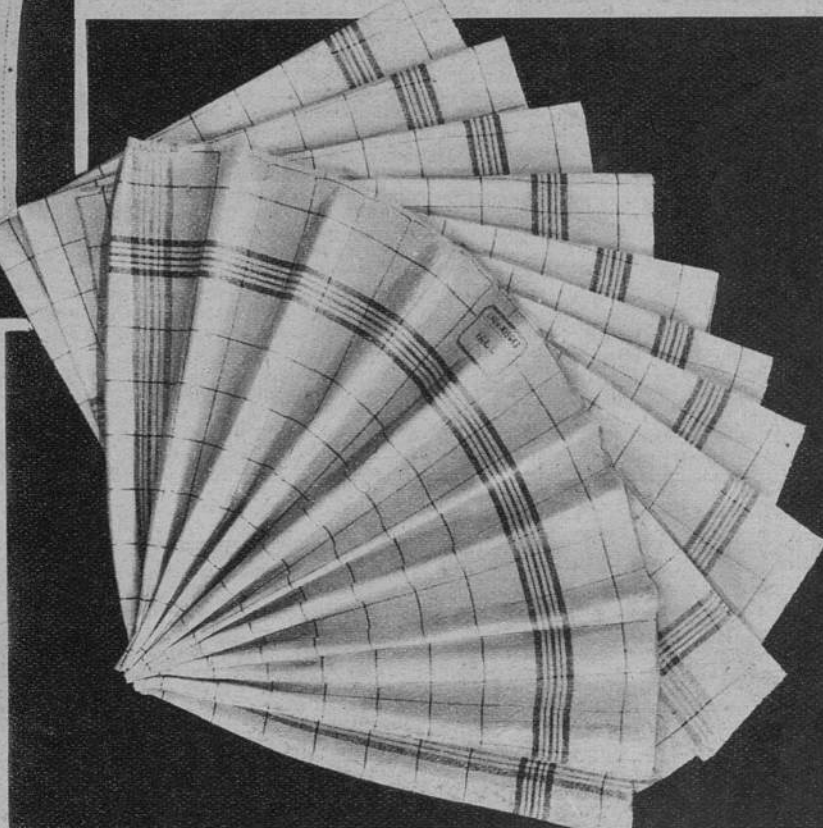
Prime n° 3. — SIX TORCHONS VERRIÈRE mi-lin, liteaux rouges (0^m,60 x 0^m,80).

Pour recevoir l'une de ces primes, joindre au montant de l'abonnement, pour frais de port et d'emballage, 1 fr. 25 pour les primes n° 1 et 2 et 3 fr. 30 pour la prime n° 3.

PRIMES GRATUITES OFFERTES AUX ABONNÉS de "Police-Magazine"

habitant la France ou ses Colonies
(Consulter notre tarif d'abonnement, page 14.)

PRIME N° 3.



AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8^e. Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19h.)

Rein-Vessie-Prostate

régénérés par le Pagéol qui aseptise les muqueuses et rétablit le fonctionnement normal de l'appareil urinaire.

CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris.- Rens. gratuits. Ec. service 603 PO.

POUR QUE

VOTRE VIE

soit

plus heureuse

commencez par y voir clair en utilisant tout de suite le bon gratuit ci-dessous.

Le prof^r Sirma vous offre un horoscope gratuit qui sera pour vous une véritable révélation.

Vous comprendrez, en le lisant, pourquoi vous végétez encore dans une vie de déception. Vous comprendrez aussi comment tout peut changer pour vous, grâce aux précieux renseignements de l'Astrologie sur votre vie. Vous saurez profiter des époques favorables, éviter les mauvaises, discerner vos bons et vos faux amis. Vous gagnerez cette confiance et cette assurance en vous qui forcent les portes du succès.

N'attendez pas à demain, car c'est peut-être aujourd'hui que le bonheur passe à votre portée et vous appelle. Hâtez-vous de remplir le bon ci-dessous avant qu'il soit égaré et, après l'avoir détaché, envoyez-le sous enveloppe au professeur A. O. Sirma, 3, rue Guillaumot (Service 78), Paris (12^e). Cette offre étant entièrement gratuite, il est inutile de joindre un timbre pour la réponse.

BON pour un HOROSCOPE GRATUIT

offert aux lectrices et aux lecteurs de ce journal

Nom (M., M^{me} ou M^{lle}).....

Prénoms.....

N°..... Rue.....

Ville..... Dép.....

Date de naissance.....

LE RELIEUR de "POLICE-MAGAZINE"

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat. Ils peuvent être ENLEVÉS et REMIS à VOLONTÉ

Prix : 9 fr. | Envoi franco : France..... 11 fr.
Etranger..... 14 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de "POLICE-MAGAZINE" 3, rue Taitbout, PARIS (IX^e).

AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de..... 0.60

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC



"VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS, GARANTIS"

« Ivoire ».....	Soie blanche fine. La dz. 10.	» 11.
« Réservoir ivoire ».....	» 12.	» 13.
« Velouté ».....	Soie rose ext.-fine. » 14.	» 15.
« Réservoir velouté ».....	» 16.	» 17.
« Naturel ».....	Soie brune surfine. » 18.	» 19.
« Réservoir naturel ».....	» 20.	» 21.
« Cristallin ».....	Soie blonde super. » 22.	» 23.
« Réservoir cristallin ».....	» 24.	» 25.
« Pelure ».....	Soie peau ext.-super. » 26.	» 27.
« Réservoir pelure ».....	» 28.	» 29.
« Latex ».....	Soie lactée invisible » 30.	» 31.
« Renforcé ».....	Lavable extra. » 32.	» 33.
« Soie chair ».....	Lavable supérieur. » 34.	» 35.
« Supersochair ».....	Lavable ext.-super. » 36.	» 37.
« Épais ».....	Lavable d'usage. » 38.	» 39.
« Crocodile ».....	Spécial américaine. » 40.	» 41.
« Baudruche ».....	Surfine supérieure » 42.	» 43.
« Bout américain ».....	Modèle très court. » 44.	» 45.
« Collection ».....	Mod. variés super. » 46.	» 47.
« Échantillons ».....	Mod. variés extras. » 48.	» 49.
« Assortiment Black Cat ».....	20 mod. différents. 50.	» 51.
« Le Vériflor ».....	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs. 8.	

RECOMMANDÉ : "Latex" invisible et "Soie chair" lav. CATALOGUE illustre tous articles intimes, cacheté fco. ENVOIS rapides, recom. sans marque apparente. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Etranger : 5 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs). Pas d'envoi contre remb. à l'Étranger.

BELLARD - P - THILLIEZ
HYGIÈNE

55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)
Même maison : 12, Faub. Montmartre (8^e boulevard)

Docteur PRÉVOST de la Faculté de Médecine de Paris

L'AMOUR SECRET

Le plus intéressant, le plus complet

des OUVRAGES RÉALISÉS sur LA VIE SEXUELLE

Le Volume : 30 francs

Envoyez-le à votre libraire qui vous le procurera.

Envoyez contre la somme de 30 fr. adressée aux Éditions Générales, 5, rue Michel-Charraire, Sceaux (Seine)

Aucun envoi contre remboursement.

Lisez SÉDUCTION

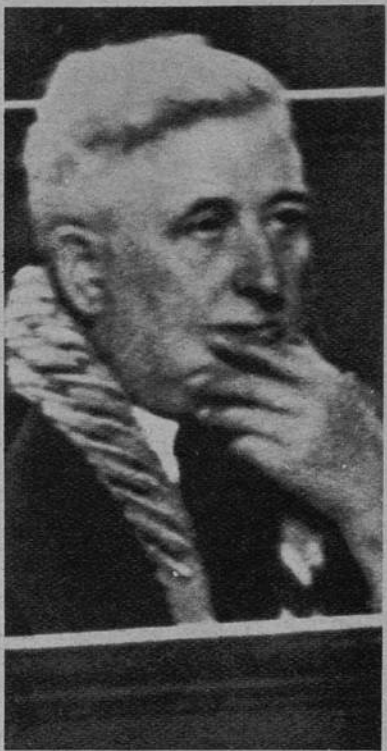
qui publie

L'amour en 1900

par Geo BOSCH-STEIN
illustré par NOEL

Utilisez le PETIT COURRIER de SÉDUCTION

EN VENTE PARTOUT LE N° 1^{fr}50



A Dijon, Soclay a sauvé sa tête. Le ravisseur présumé de la petite Nicole Marescot a bénéficié du doute. Travaux forcés à perpétuité... Soclay, au prononcé de la sentence, a eu une crise de rage. « La mort ou l'acquittement ! » a-t-il crié. De gauche à droite : Une partie du jury écoutant

une déposition; le juré Naudin, à qui une observation à voix haute a valu d'être remplacé séance tenante; enfin Soclay, à une interruption d'audience, causant avec l'avocat dont le grand talent l'a sauvé, M^e J.-C. Legrand. (Fulg., V.)



A Paris, rue des Boulangers, dans un café fréquenté par des étrangers, Syriens, Arabes et Grecs pour la plupart, une rixe a éclaté. Nombreux coups de revolver. Un certain Moustaka-Christos fut arrêté. Un blessé grave : M. Arran. Les enquêteurs viennent de ramasser un revolver sous la table à laquelle était allié Christos. (M. P. P.)

A Lannilis (Finistère), on a arrêté un notaire, M^e Quantel, sous l'inculpation d'abus de confiance qualifiés. Les détournements commis par le notaire indécrottable s'élèveraient à deux millions environ. L'inculpé (sur notre photo) attend dans la cour de la prison de Saint-Brieux son transfert à Brest. (Ph. Gellrain.)



A Berson, près Blaye (Gironde), un garçon de ferme, Roland Duboste, pour voler, a mis le feu à une ferme appartenant à M. Raoul Audoire. Non content de devenir ainsi un incen-

diaire, Duboste a tué d'un coup de fusil l'un des voisins, Denis Petit, qui cherchait à circonscrire l'incendie. A gauche : Une vue de la ferme brûlée. A droite : Le cadavre de Petit. (I. P.)